



Société Anonyme

Siège social : 8 rue de la Croix Jarry
75013 Paris
428 859 052 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
30 septembre 2025



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES
AU 30 SEPTEMBRE 2025**

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

	<u>Notes</u>	A la date du	
		31-déc-24	30-sept.-25
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 116	845
Immobilisations corporelles	7	45 895	41 198
Droits d'utilisation	6	29 968	25 512
Actifs financiers non-courants	8	7 521	35 736
Autres actifs non-courants	8	11 594	18 179
Impôts différés actifs		382	382
Total actifs non courants		96 476	121 852
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	9.1	6 714	8 056
Subventions à recevoir	9.2	14 521	16 411
Autres actifs courants	9.3	5 528	4 503
Actifs financiers courants	11.1	117 055	139 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.2	143 251	52 243
Total actifs courants		287 069	221 193
TOTAL DE L'ACTIF		383 544	343 045
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	15	5 889	5 902
Primes d'émission	15	494 288	435 162
Ecart de conversion		(39 537)	(32 725)
Réerves (déficit)		(292 846)	(266 586)
Résultat net, part du Groupe		(36 761)	(41 275)
Capitaux propres, part du Groupe		131 033	100 478
Total capitaux propres		131 033	100 478
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	12	50 882	63 399
Dettes de loyers non courantes	12	34 245	29 252
Provisions non courantes	18	1 115	1 339
Total passifs non courants		86 241	93 990
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	12	16 134	18 240
Dettes de loyers courantes	12	8 385	8 331
Fournisseurs et comptes rattachés		18 664	16 095
Produits différés et passifs sur contrats	14	112 161	94 008
Provisions courantes	18	828	1 082
Autre passifs courants	13	10 097	10 820
Total passifs courants		166 269	148 577
Total passifs		252 511	242 567
TOTAL DU PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		383 544	343 045

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

COMpte DE RESULTAT CONSOLIDé INTERMÉDIAIRE RÉSUMé (NON AUDITé)

En milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par actions

	Notes	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
		2024	2025
Revenus			
Chiffre d'affaires	4.1	28 789	62 552
Autres revenus	4.1	5 263	4 834
Total Revenus		34 052	67 386
Charges opérationnelles			
Frais de recherche et développement	4.2	(69 670)	(69 081)
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(14 153)	(14 988)
Autres produits et charges opérationnels	4.2	896	958
Total charges opérationnelles		(82 926)	(83 111)
Résultat opérationnel		(48 874)	(15 725)
Produits financiers	4.3	29 727	14 108
Charges financières	4.3	(24 049)	(39 658)
Résultat financier		5 677	(25 550)
Impôt sur les bénéfices	4.4	514	-
Résultat net de la période		(42 683)	(41 275)
Résultat net, part du Groupe		(42 683)	(41 275)
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	17		
Résultat de base par action, part du Groupe (en dollars par action)		(0,49)	(0,41)
Résultat dilué par action, part du Groupe (en dollars par action)		(0,49)	(0,41)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

ETAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

	<u>Pour les neuf mois clos le 30 septembre,</u>	
	<u>2024*</u>	<u>2025</u>
Résultat net de la période	(42 683)	(41 275)
Gains et pertes actuariels	(8)	37
Ecarts de conversion générés par la société mère	2 581	16 495
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	2 573	16 531
Ecarts de conversion	(1 046)	(9 682)
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(1 046)	(9 682)
Autres éléments du résultat global	1 527	6 849
Résultat global	(41 156)	(34 426)
Résultat global, part du Groupe	(41 156)	(34 426)

* Depuis le 31 décembre 2024, le Groupe présente les écarts de conversion générés par la société mère séparément des autres écarts de conversion dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire résumé. Les montants 2024 ont été reclassés pour assurer la comparabilité des données.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

COMpte de résultat consolidé intermédiaire résumé (non audité)

En milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par actions

	Notes	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
		2024	2025
Revenus			
Chiffre d'affaires	4.1	16 200	35 172
Autres revenus	4.1	1 851	1 992
Total Revenus		18 050	37 164
Charges opérationnelles			
Frais de recherche et développement	4.2	(23 829)	(24 069)
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(5 167)	(5 208)
Autres produits et charges opérationnels		175	154
Total charges opérationnelles		(28 820)	(29 123)
Résultat opérationnel		(10 769)	8 041
Produits financiers	4.4	3 062	3 459
Charges financières	4.4	(15 408)	(10 912)
Résultat financier		(12 346)	(7 452)
Impôt sur les bénéfices		59	-
Résultat net de la période		(23 056)	589
Résultat net, part du Groupe		(23 056)	589
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	17		
Résultat de base par action, part du Groupe (en dollars par action)		(0,23)	0,01
Résultat dilué par action, part du Groupe (en dollars par action)		(0,23)	0,01

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

ETAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ (NON AUDITÉ)

En milliers de dollars

	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024*	2025
Résultat net de la période	(23 056)	589
Gains et pertes actuariels	(67)	6
Ecarts de conversion générés par la société mère	6 440	1 310
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	6 373	1 316
Ecarts de conversion	(3 517)	(150)
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(3 517)	(150)
Autres éléments du résultat global	2 856	1 166
Résultat global	(20 200)	1 754
Résultat global, part du Groupe	(20 200)	1 754

* Depuis le 31 décembre 2024, le Groupe présente les écarts de conversion générés par la société mère séparément des autres écarts de conversion dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire résumé. Les montants 2024 ont été reclassés pour assurer la comparabilité des données.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

TABLEAU DE VARIATION INTERMEDIAIRE RÉSUMÉ DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE (NON AUDITÉ)
En milliers de dollars

	Notes	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
		2024	2025
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles			
Résultat net de la période		(42 683)	(41 275)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des activités opérationnelles			
Ajustements :			
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants	4.2	14 017	14 959
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		(62)	1
Charge / (produit) financier net	4.3	(5 677)	25 550
Impôt sur les bénéfices		(514)	-
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	16	2 283	3 860
Variation nette des provisions		(739)	221
Gain de change (perte) réalisés		254	754
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		(33 122)	4 069
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		48 305	1 553
Variation des créances de subvention, de CIR et d'impôt		(5 772)	(4 834)
Variation des dettes d'exploitation		(899)	(5 756)
Variation des produits constatés d'avance		6 769	(31 184)
Variation du besoin en fonds de roulement		48 404	(40 220)
Intérêts reçus		7 754	7 111
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		23 036	(29 041)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(65)	(1 162)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	(2 033)	(1 881)
Cession d'actifs financiers non courants		(3)	158
Cession d'actifs financiers courants	11	14 756	103 538
Acquisition d'actifs financiers non courants	8	-	(29 226)
Acquisition d'actifs financiers courants	11	(98 803)	(123 362)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(86 147)	(51 935)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital Cellectis après déduction des coûts de transaction		82 823	-
Souscription d'emprunts et dettes financières		16 317	-
Remboursement d'emprunts et dettes financières	12	(3 954)	(3 986)
Intérêts versés sur dettes de financement	12	(631)	(501)
Paitements des dettes de loyers	12	(8 367)	(8 133)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		86 188	(12 621)
Variation de la trésorerie nette		23 077	(93 596)
Trésorerie nette au 1er janvier		136 708	143 251
Incidence des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(697)	2 588
Trésorerie nette en fin de période	11	159 087	52 243

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités).

TABLEAU INTERMEDIAIRE RESUME DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (NON AUDITE)

En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

Notes	Capital actions					Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres
	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions de préférence	Montant	Primes d'émission	Ecarts de conversion			
Solde au 1er janvier 2024	71 751 201	-	4 365	522 785	(36 690)	(304 707)	(101 059)	84 695
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(42 683)	(42 683)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	1 536	(8)	-	1 527
Résultat global	-	-	-	-	1 536	(8)	(42 683)	(41 156)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(101 059)	101 059	-
Augmentation de capital de Collectis	-	28 000 000	1 522	140 006	-	-	-	141 527
Coûts de transaction liés à l'augmentation de capital de Collectis	-	-	-	(208)	-	-	-	(208)
Décomptabilisation du dérivé AZ AIA	-	-	-	(57 638)	-	-	-	(57 638)
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe	342 672	-	19	6	-	(25)	-	0
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	-	-	-	2 283	-	-	-	2 283
Autres mouvements	-	-	-	(79)	-	-	-	(79)
Solde au 30 septembre 2024	72 093 873	28 000 000	5 906	607 153	(35 154)	(405 798)	(42 683)	129 424
Solde au 1er janvier 2025	72 093 873	28 000 000	5 889	494 288	(39 537)	(292 846)	(36 761)	131 033
Résultat net	-	-	-	-	-	-	(41 275)	(41 275)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	-	6 812	37	-	6 849
Résultat global	-	-	-	-	6 812	37	(41 275)	(34 426)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	15	-	-	(62 999)	-	26 239	36 761	-
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe	15	231 356	-	13	3	-	(16)	-
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	16	-	-	-	3 860	-	-	3 860
Autres mouvements	-	-	-	-	11	-	-	11
Solde au 30 septembre 2025	72 325 229	28 000 000	5 902	435 162	(32 725)	(266 586)	(41 275)	100 478

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITES)
30 septembre 2025

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits de thérapies génétiques dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CARs est le domaine le plus prometteur de la recherche contre le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement contre le cancer. Nous créons des immunothérapies de prochaine génération qui sont basés sur les cellules CAR T aux gènes sélectivement modifiés. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes convaincus que la production de cellules CAR T allogéniques va nous permettre de développer des produits rentables, « sur étagère » qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d'attributs supplémentaires de sécurité et d'efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre focus sur l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies de modification ciblée des gènes pour développer des produits candidats de thérapie cellulaire et génique pour les maladies génétiques.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Collectis au 30 septembre 2025 et pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025 ont été approuvés par notre conseil d'administration le 7 novembre 2025.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en milliers de dollars américains. Voir note 2.2.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025 ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et doivent être lus conjointement avec derniers états financiers consolidés annuels du groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour un ensemble complet d'états financiers préparés conformément aux normes comptables IFRS. Cependant, des notes explicatives sélectionnées sont incluses pour expliquer les événements et transactions significatifs permettant de comprendre les changements dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les neuf mois clos le 30 septembre 2025 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tels que décrits ci-dessous.

Le Groupe présente ses activités dans un seul secteur opérationnel qui correspond au secteur Thérapeutique.

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivants depuis le 1er janvier 2025, sans impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés :

- Amendements à l'IAS 21 concernant l'absence de convertibilité en une autre devise (publiée en août 2023 and applicable aux périodes ouvertes à partir du 1er janvier 2025).

Normes comptables, interprétations et amendements publiés mais non encore effectifs

Les normes suivantes, ainsi que les amendements qui y sont associés, sont applicables aux périodes ouvertes après le 1er janvier 2025, comme précisé ci-dessous :

- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS - Amendements à :
 - o IFRS 1 *Première application des Normes Internationales d'Information Financière* ;
 - o IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* ;
 - o IFRS 9 *Instruments financiers* ;
 - o IFRS 10 *Etats Financiers Consolidés* ;
 - o IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* (émis en juillet 2024 et applicable aux périodes comptables commençant le 1er janvier 2026 ou après)
- IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* (émis en juillet 2024 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027)
- IFRS 19 *Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir* (émis en avril 2024 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027)
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 relatifs aux contrats d'approvisionnement en électricité verte (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026)
- Amendements à IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026)

Le Groupe n'a adopté aucune de ces normes, interprétations et amendements de façon anticipée et est toujours en cours d'évaluation de leurs potentiels impacts.

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

Au 30 septembre 2025, le Groupe disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie pour un montant de 52,2 millions de dollars, ainsi que de dépôts à terme d'un total de 168,2 millions de dollars (présentés en tant qu'actifs financiers courants à hauteur de 137,6 millions de dollars et actifs financiers non courant à hauteur de 30,6 millions de dollars). Le Groupe estime que cette trésorerie, ces équivalents de trésorerie et ces dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités pour une période d'au moins douze mois après la publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective et implique des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en raison d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer erronées, et nous pourrions utiliser nos ressources disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement ou choisir de réviser notre stratégie afin d'étendre notre horizon de trésorerie.

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliore la comparaison avec les sociétés paires qui présentent pour la majorité d'entre elles leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

2.3 Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca

Nous présentons ci-dessous le traitement comptable appliqué dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Collectis au 30 septembre 2025 aux accords de collaboration et d'investissement conclus avec AstraZeneca Holdings B.V. (« AZ Holdings ») et AstraZeneca Ireland Limited (« AZ Ireland »). Toute référence à "AstraZeneca" dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés inclut AZ Ireland, AZ Holdings et ses sociétés affiliées. L'objectif de cette section est de regrouper les informations sur ces transactions et leur traitement comptable dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés du

Groupe. Elle est complétée par des informations sur les postes spécifiques des états financiers impactés par ces transactions dans les notes aux états financiers dédiées à ces postes ci-après.

Le 1er novembre 2023, Cellectis et AstraZeneca ont annoncé avoir conclu un accord de collaboration et de recherche conjointe (le « AZ JRCA ») et un accord d'investissement initial.

Conformément à l'AZ JRCA, AZ Ireland et Cellectis ont convenu de collaborer pour développer jusqu'à 10 nouveaux produits candidats de thérapie cellulaire et génique, sélectionnés parmi un plus grand nombre de cibles potentielles identifiées par AZ Ireland, à des fins thérapeutiques, prophylactiques, palliatives et analgésiques chez l'humain. Chacune des parties sera responsable de l'exécution des activités de recherche et de développement sur la base de plans de recherche (chacun "Plan de Recherche") convenus tout au long de la période de collaboration initiale de cinq ans dans le cadre de l'AZ JRCA.

Conformément à l'accord d'investissement initial, AZ Holdings a réalisé un investissement initial de 80 millions de dollars dans le capital de Cellectis en souscrivant 16 000 000 actions ordinaires, au prix de 5,00 dollars par action (l'« investissement initial »).

Suite à cette première prise de participation de AZ Holdings, Cellectis et AZ Holdings ont signé le 14 novembre 2023 un Accord d'Investissement Additionnel (le « AIA ») pour une prise de participation supplémentaire de 140 millions de dollars (« l'Investissement Additionnel ») par AZ Holdings. L'Investissement Additionnel a été réalisé le 3 mai 2024 par la souscription de 10 000 000 actions de préférence de « classe A » et de 18 000 000 actions de préférence de « classe B », dans chaque cas au prix de 5,00 \$ par action. Les deux catégories d'actions privilégiées bénéficient d'une préférence de liquidation et sont convertibles en actions ordinaires avec les mêmes droits que les actions ordinaires en circulation, à raison d'une action de préférence pour une action ordinaire.

Interdépendance de l'Accord d'Investissement Initial ("AII") et de l'AIA avec l'AZ JRCA

L'AII et l'AZ JRCA ont été signés le 1er novembre 2023, et l'AIA a été signé le 14 novembre 2023. L'AII, l'AIA et l'AZ JRCA ont été négociés conjointement, et la signature de l'AZ JRCA était conditionnée à l'exécution de l'AII. De plus, pour l'AII et l'AIA, le prix par action défini était fixé à un niveau significativement plus élevé que le cours de l'action de la Société aux dates de leur signatures respectives.

En tenant compte de tous ces facteurs, nous avons conclu que l'AII, l'AIA et l'AZ JRCA constituent une seule et même transaction, conformément aux normes IFRS et uniquement à des fins comptables, car ils n'ont pas été négociés indépendamment sur la base de conditions de marché.

En conséquence, conformément aux principes comptables en vigueur, nous avons affecté une partie des produits reçus d'AstraZeneca dans le cadre de l'AII et la juste valeur initiale du dérivé comptabilisé pour l'AIA (cf. infra "*Traitemen*t comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel") à l'AZ JRCA en tant que contrepartie supplémentaire pour les services à rendre dans le cadre de l'AZ JRCA. Ces produits réaffectés à l'AZ JRCA ont été comptabilisés initialement en produits différés.

Pour estimer la partie du prix d'achat des actions qui dépasse la juste valeur, nous avons d'abord évalué la juste valeur des deux accords d'investissements à leur date de signature (le 1er novembre pour l'AII et le 14 novembre pour l'AIA) et nous avons attribué à l'AZ JRCA une partie du prix d'achat des actions correspondant à la différence entre cette estimation initiale de la juste valeur et le prix de la transaction (c'est à dire les produits reçus). Etant donné que les produits de l'AIA étaient nuls à la date de signature du contrat, le 14 novembre 2023, la juste valeur initiale est allouée en totalité à l'AZ JRCA.

La juste valeur de l'AII à la date de reconnaissance initiale a été déterminée sur la base du cours de l'action Cellectis au jour de la signature de l'accord et s'élevait à \$44,3 millions (cf. états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus d'informations). La juste valeur initiale de l'AIA a été estimée à \$48,4 millions (cf. états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation et les principales hypothèses).

Conformément aux normes IFRS applicables, nous avons alloué 35,7 millions de dollars du produit reçu de la vente d'actions ordinaires au AII au AZ JRCA et 48,4 millions de dollars, représentant la juste valeur du dérivé du AIA au AZ JRCA.

Comme cette considération supplémentaire est fixée dès le début du AII et du AIA, elle est reflétée dans le prix de transaction du AZ JRCA dès le début et initialement allouée en produit différé pour un total de 84,1 millions de dollars. Les revenus correspondants seront comptabilisés en tant que produits dans le compte de résultat, conformément aux caractéristiques des obligations de performance du AZ JRCA, lorsqu'elles seront remplies.

*Traitemen*t comptable de l'Accord d'Investissement Additionnel

A la date de signature du AIA, la clôture de cette prise de participation supplémentaire était soumise à la réalisation de plusieurs conditions préalables. Ce contrat répondait à tous les critères des instruments dérivés et a été comptabilisé conformément aux principes de la norme IFRS 9, selon laquelle l'instrument dérivé est comptabilisé à sa juste valeur, toute variation ultérieure de la juste valeur étant comptabilisée dans le compte de résultat.

Le 3 mai 2024, la trésorerie reçue a été comptabilisée au bilan, le dérivé a été décomptabilisé et toute différence entre la trésorerie reçue et la juste valeur du dérivé à la date de clôture a été comptabilisée en diminution de la prime d'émission et du capital social.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur du dérivé était de 48,4 millions de dollars. La juste valeur de cet instrument a été réévaluée le 31 décembre 2023 et le 3 mai 2024 et s'élevait respectivement à 42,7 millions et 57,0 millions de dollars (*cf. états financiers consolidés au 31 décembre 2024 pour plus de détail*). La variation de 14,3 millions de dollars entre la juste valeur au 31 décembre 2023 et celle au 3 mai 2024 a été comptabilisée dans les produits financiers au compte de résultat en 2024. Le paiement de 57,0 millions de dollars a été comptabilisé en 2024 dans le tableau de variation de la trésorerie consolidée dans la rubrique « Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance » dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation.

Analyse de l'accord de collaboration de recherche conjointe ("AZ JRCA")

En complément d'un paiement initial de 25 millions de dollars versé par AZ Ireland à Cellectis, dans le cadre de l'accord de collaboration et de recherche conjointe ("AZ JRCA"), AZ Ireland a accepté de rembourser à Cellectis ses coûts de recherche budgétés associés aux cibles identifiées dans le cadre de l'AZ JRCA. Cellectis est également éligible à recevoir des paiements liés à l'exercice d'option de licence d'exploitation exclusive ainsi qu'à des paiements d'étapes de développement, réglementaires, et commerciales, allant de 70 millions de dollars à 220 millions de dollars, pour chacun des 10 produits candidats, ainsi que des redevances échelonnées basées sur les ventes futures des produits sous licence (telles que définies dans l'AZ JRCA).

Dans le cadre de notre analyse IFRS 15 de l'AZ JRCA, nous avons conclu que le montant de ce paiement d'avance de 25 millions de dollars devait être inclus dans le prix de la transaction à la signature du contrat et alloué à chaque obligation de performance de l'activité de recherche (voir ci-dessous « Analyse des obligations de performance de Cellectis ») sur une base raisonnable.

Analyse des obligations de performance de Cellectis dans le cadre de l'AZ JRCA

Nous considérons que Cellectis fournit deux promesses de services dans le cadre de chaque Plan de Recherche. En particulier, Cellectis fournit à AZ Ireland : (i) des services sous la forme d'activités de recherche déléguées et (ii) une licence sous la forme d'une option de licence en vertu de laquelle Cellectis, si AZ Ireland active son option, permet à AZ Ireland d'exploiter la propriété intellectuelle créée dans le cadre du AZ JRCA. Ces deux composantes sont essentielles et étroitement liées, et constituent ainsi une obligation de performance combinée.

Cette obligation de performance combinée est satisfaite progressivement car AZ Ireland a un droit exclusif sur la propriété intellectuelle créée dans le cadre de chaque plan de recherche. En conséquence, Cellectis n'aurait pas de droit sur cette propriété intellectuelle et donc pas d'utilisation alternative en dehors de l'exécution du Plan de Recherche, et Cellectis a un droit exécutoire à un paiement au titre des prestations effectuées à ce jour.

L'obligation de Cellectis de générer une propriété intellectuelle sur laquelle AZ Ireland aura un droit exclusif est limitée aux activités du Plan de Recherche et il n'y aura pas d'autres activités de recherche après l'achèvement de chaque Plan de Recherche. Par conséquent, l'obligation de performance combinée dans le cadre d'un Plan de Recherche est satisfaite sur la durée du Plan de Recherche, c'est-à-dire sur la période pendant laquelle Cellectis effectuera les activités de recherche.

Dans le cadre de chaque Plan de Recherche, nous mesurons l'état d'avancement de notre obligation de performance sur la base des coûts de recherche encourus par rapport aux coûts totaux budgétisés pour chaque Plan de Recherche.

Nous attribuons les paiements initiaux totalisant 109,1 millions de dollars, c'est-à-dire le paiement initial d'AZ JRCA de 25,0 millions de dollars, le paiement initial d'AII de 35,7 millions de dollars et la juste valeur initiale du dérivé AIA de 48,4 millions de dollars, à chacun des plans de recherche sur une base raisonnable.

Nous évaluons le prix de transaction attribué à chaque Plan de Recherche à la fin de chaque période, en incluant les éléments variables dans le prix de transaction uniquement s'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulatif du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu, et en tenant compte de la part des paiements initiaux attribués à chaque Plan de Recherche. Nous appliquons à ce total le pourcentage d'avancement calculé comme décrit ci-dessus pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser pour chaque Plan de Recherche.

Note 3. Périmètre de consolidation et entités non-consolidées

Entités consolidées

Au 30 septembre 2025, Celllectis S.A. détient 100% de Celllectis Inc. qui détient 100% de Celllectis Biologics, Inc.

Pour les périodes de neuf mois closes au 30 septembre 2025 et au 30 septembre 2024, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « Groupe ») comprenait Celllectis S.A., Celllectis, Inc., Celllectis Biologics Inc.

Investissements dans des entreprises associées

Au 30 septembre 2025, nous détenons 17,0 % des actions et des droits de vote de Primera et considérons que nous continuons à exercer une influence notable sur Primera. Après avoir pris en compte les pertes nettes de Primera depuis le 17 mai 2023 (date à laquelle nous avons commencé à exercer une influence notable) et appliqué notre taux de participation, la valeur de notre investissement demeure immatérielle. Nous n'avons aucune obligation légale ou contractuelle de supporter les pertes excédant notre participation au capital.

Compte tenu des montants non significatifs tant lors de la comptabilisation initiale qu'au 30 septembre 2025, nous ne présentons pas les investissements dans les entreprises associées sur une ligne spécifique de notre bilan et compte de résultat consolidés.

Entités non-consolidées

Notre investissement dans Calyxt (qui est devenu Cibus Inc. après la vente de notre participation donnant le contrôle en 2023) était présenté en actif financier courant et évalué à la juste valeur au 31 décembre 2024. Cet investissement a été entièrement vendu lors du premier trimestre 2025.

Note 4. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

4.1 Chiffre d'affaires et autres revenus

4.1.1 Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
		en milliers de dollars
Accords de collaboration	28 334	61 898
Produits de licences	375	546
Ventes de produits	80	109
Chiffre d'affaires	28 789	62 552

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres revenus

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
		en milliers de dollars
Depuis la France	28 789	62 552
Chiffre d'affaires	28 789	62 552
Crédit d'Impôt Recherche	5 154	4 834
Subventions d'exploitation et autres	109	-
Autres revenus	5 263	4 834
Total chiffre d'affaires et autres revenus	34 052	67 386

Le chiffre d'affaires de 62,6 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 est composé principalement de \$61,9 millions de dollars comptabilisés en lien avec notre obligation de performance rendue pour chacun des plans de recherche convenus dans le cadre de l'AZ JRCA avec AZ Ireland, en comparaison des 22,9 millions de dollars comptabilisés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Cette augmentation résulte de l'évolution des activités réalisées dans le cadre des Plans de recherche et de la satisfaction de nos obligations de performance au titre du contrat JRCA avec AZ. Les produits comptabilisés sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 incluaient également 5,4 millions de dollars de paiement d'étape reçus dans le cadre de notre accord de licence avec Servier.

Les revenus comptabilisés au titre de chaque plan de recherche avec AZ Ireland ont été estimés conformément aux dispositions énoncées dans la Note 2.3. Nous avons estimé l'avancement de notre obligation de performance sur la base des coûts engagés à ce jour par rapport aux coûts budgétisés totaux pour chaque plan de recherche. Nous avons appliqué un pourcentage d'avancement ainsi obtenu au prix de transaction total alloué à chaque plan de recherche, à l'exclusion de la rémunération variable pour laquelle il n'est pas hautement probable qu'un ajustement à la baisse important du montant cumulatif du chiffre d'affaires comptabilisé n'aura pas lieu. Au 30 septembre 2025, le prix de transaction alloué à chaque Plan de Recherche correspond aux paiements d'étapes relatifs à des jalons de développement déjà atteints, au montant des coûts de recherches refacturables conformément à l'accord, et à la part des paiements initiaux alloués à chaque Plan de Recherche.

La diminution des autres revenus de 0,4 million de dollars entre la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 et celle close le 30 septembre 2025 s'explique principalement par une diminution du crédit d'impôt recherche de 0,3 million de dollars en raison d'une diminution des dépenses éligibles, suite aux nouvelles règles fiscales françaises applicables.

4.1.2 Pour les trimestres clos le 30 septembre

Chiffre d'affaires par nature

	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Accords de collaboration	16 085	35 028
Produits de licences	79	129
Ventes de produits	36	15
Chiffre d'affaires	16 200	35 172

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres revenus

	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Depuis la France	16 200	35 172
Chiffre d'affaires	16 200	35 172
Crédit d'Impôt Recherche	1 817	1 992
Subventions d'exploitation et autres	33	-
Autres revenus	1 851	1 992
Total revenus	18 050	37 164

Le chiffre d'affaires de 35,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 comprend principalement 35,0 millions de dollars comptabilisés au titre de notre obligation de performance pour chacun des plans de recherche convenus avec AZ Ireland dans le cadre de l'AZ JRCA, contre 16,2 millions de dollars comptabilisés au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024. Cette augmentation résulte de l'évolution des activités réalisées dans le cadre des Plans de recherche et de la satisfaction de nos obligations de performance au titre du contrat JRCA avec AZ.

4.2 Charges opérationnelles

4.2.1 Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(25 835)	(26 555)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(289)	(343)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(1 668)	(2 584)
Charges de personnel	(27 792)	(29 482)
Achats et charges externes	(26 868)	(24 743)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(13 817)	(13 868)
Autres	(1 193)	(987)
Frais de recherche et développement	(69 670)	(69 081)
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(4 861)	(4 970)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(106)	(170)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(615)	(1 276)
Charges de personnel	(5 582)	(6 416)
Achats et charges externes	(6 667)	(6 798)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(1 135)	(1 091)
Autres	(769)	(684)
Frais administratifs et commerciaux	(14 153)	(14 988)
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(30 696)	(31 525)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(395)	(513)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(2 283)	(3 860)
Charges de personnel	(33 374)	(35 898)
Autres produits et charges opérationnels		
Autres produits opérationnels	896	958
Autres charges opérationnelles	-	-
Autres produits et charges opérationnels	896	958

Entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025, les frais de recherche et développement ont diminué de 0,6 million de dollars. Les charges de personnel ont augmenté de 1,7 million de dollars, passant de 27,8 millions de dollars en 2024 à 29,5 millions de dollars en 2025, principalement en raison d'une augmentation de 1,0 million de dollars de la rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie (charge sociales incluses), et une augmentation des salaires et traitements de 0,7 million de dollars. Les achats et charges externes ont diminué de 2,1 millions de dollars.

Entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 0,8 million de dollars. Les charges de personnel ont augmenté de 0,8 million de dollars, passant de 5,6 millions de dollars en 2024 à 6,4 millions de dollars en 2025, principalement en raison d'une augmentation de 0,7 million de dollars de la rémunération fondée sur des d'actions sans effet sur la trésorerie, et d'une augmentation des salaires et traitements de 0,1 million de dollars.

4.2.2 Pour les trimestres clos le 30 septembre

	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(8 268)	(9 070)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(21)	(58)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(348)	(1 048)
Charges de personnel	(8 638)	(10 176)
Achats et charges externes	(9 669)	(8 673)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(5 290)	(4 638)
Autres	(232)	(582)
Frais de recherche et développement	(23 829)	(24 069)
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(1 526)	(1 693)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(10)	(16)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(218)	(554)
Charges de personnel	(1 753)	(2 263)
Achats et charges externes	(2 792)	(2 357)
Charges d'amortissement (y compris l'amortissement des droits d'utilisation)	(364)	(372)
Autres	(257)	(216)
Frais administratifs et commerciaux	(5 167)	(5 208)
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(9 794)	(10 763)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(31)	(74)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(566)	(1 602)
Charges de personnel	(10 391)	(12 438)
Autres produits et charges opérationnels		
Autres produits opérationnels	175	154
Autres charges opérationnelles	-	-
Autres produits et charges opérationnels	175	154

Entre le trimestre clos le 30 septembre 2024 et celui de 2025, les charges de recherche et développement ont augmenté de 0,2 million de dollars. Les charges de personnel ont progressé de 1,5 million de dollars, passant de 8,6 millions en 2024 à 10,2 millions en 2025, principalement en raison de la hausse de 0,7 million des rémunérations fondées sur les actions sans incidence sur la trésorerie et de l'augmentation de 0,8 million des salaires et traitements. Cette hausse a été partiellement compensée par (i) une diminution de 0,6 million des achats et dépenses externes et (ii) une baisse de 0,7 million des charges d'amortissement et de dépréciation.

Entre le trimestre clos le 30 septembre 2024 et 2025, les frais administratifs et commerciaux sont restés contenus et stables. Les charges de personnel ont progressé de 0,5 million de dollars, passant de 1,8 million de dollars en 2024 à 2,3 millions de dollars en 2025, principalement en raison d'une augmentation de 0,3 million de dollars de la rémunération fondée sur les actions sans effet sur la trésorerie. Cette hausse a été compensée par une baisse de 0,5 million des achats, charges externes et autres.

4.3 Charges et produits financiers

4.3.1 Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

Produits et charges financiers	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Produits de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers	7 708	7 420
Gains de change	3 811	5 851
Gains sur évaluation de juste valeur	18 166	837
Autres produits financiers	42	-
Produits financiers	29 727	14 108
Intérêts sur les passifs financiers	(3 540)	(4 370)
Pertes de change	(10 528)	(27 271)
Perte sur évaluation de juste valeur	(7 751)	(6 313)
Intérêts sur les dettes de location	(2 005)	(1 703)
Autres charges financières	(226)	-
Charges financières	(24 049)	(39 658)
Résultat financier	5 677	(25 550)

La diminution des produits financier de 15,6 millions de dollars entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025 s'explique principalement par (i) un gain de 14,3 millions lié à la variation de juste valeur de la composante dérivée de l'accord AIA, comptabilisé l'an dernier avant la décomptabilisation du dérivé en mai 2024, (ii) une baisse de 0,3 million des produits provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers, (iii) un gain de 3,9 millions comptabilisé au cours des neuf mois clos au 30 septembre 2024 au titre de la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »), partiellement compensés par (iv) une hausse de 2,0 millions des gains de change et (v) une augmentation de 0,8 million des gains sur la juste valeur des dérivés de couverture du risque de change.

L'augmentation des charges financières de 15,6 millions de dollars entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025 résulte principalement (i) d'une hausse de 16,7 millions des pertes de change sur la période, liée à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro, entraînant des pertes sur notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos actifs financiers, (ii) d'une perte de 5,8 millions relative à la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis en faveur de la BEI, (iii) d'une augmentation de 0,5 million USD des intérêts sur nos passifs financiers et de location, partiellement compensées par (iv) une baisse de 7,5 millions de la perte relative à la réévaluation à la juste valeur de notre investissement en actions de Cibus, entièrement cédé au premier trimestre 2025.

4.3.2 Pour les trimestres clos le 30 septembre

Produits et charges financiers	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Produits de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers	3 020	2 313
Gains de change	-	1 146
Gains sur évaluation de juste valeur	-	-
Autres produits financiers	42	-
Produits financiers	3 062	3 459
Intérêts sur les passifs financiers	(1 270)	(1 568)
Pertes de change	(9 439)	(1 744)
Perte sur évaluation de juste valeur	(3 821)	(7 060)
Intérêts sur les dettes de location	(652)	(539)
Autres charges financières	(226)	-
Charges financières	(15 408)	(10 912)
Résultat financier	(12 346)	(7 452)

L'augmentation des produits financiers de 0,4 million de dollars entre les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2025 s'explique principalement par une hausse de 1,1 million des gains de change, partiellement compensée par une diminution de 0,7 million des revenus de nos investissements financiers.

La baisse des charges financières de 4,5 millions de dollars entre les trimestres clos les 30 septembre 2024 et 2025 résulte principalement (i) d'une diminution de 7,7 millions des pertes de change (passant d'une perte de 9,4 millions au troisième trimestre 2024 à une perte de 1,7 million au troisième trimestre 2025) et (ii) d'une baisse de 0,1 million des intérêts sur les dettes de loyers, partiellement compensées par (iii) une augmentation de 3,2 millions de la perte liée aux évaluations à la juste valeur et (iv) une hausse de 0,3 million des intérêts sur emprunts.

4.4 Impôt sur les bénéfices

4.4.1 Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

Impôt sur les bénéfices	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Impôt sur les bénéfices	514	0

Le taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 30 septembre est calculé en appliquant le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice au résultat avant impôt ou à la perte avant impôt de cette même période.

Le taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 est de 0,0 %, comparé à 1,2 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Pour rappel, le taux d'imposition effectif de 1,2% lors de la période précédente était dû à l'inclusion dans le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice 2024 d'un produit d'impôt différé lié à la reconnaissance d'un impôt différé actif relatif aux crédits d'impôt recherche aux États-Unis.

4.4.2 Pour les trimestres clos le 30 septembre

Impôt sur les bénéfices	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Impôt sur les bénéfices	59	0

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 septembre est calculé en appliquant le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice au résultat avant impôt ou à la perte avant impôt du trimestre.

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 est de 0,0 %, comparé à 0,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. Pour rappel, le taux d'imposition effectif de 0,3% lors de la période précédente était dû à l'inclusion dans le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice 2024 d'un produit d'impôt différé lié à la reconnaissance d'un impôt différé actif relatif aux crédits d'impôt recherche aux États-Unis.

Note 5. Test de Dépréciation

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles et corporelles amortissables ainsi que les droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Dans la mesure du possible, les tests de dépréciation impliquent de comparer la valeur comptable des actifs pris individuellement à leur valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser le test de dépréciation au niveau des actifs pris individuellement, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») du Groupe. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre (i) sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et (ii) sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée en charges au compte de résultat pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

Le Groupe a une seule UGT correspondant à son segment thérapeutique.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié pour les actifs incorporels, corporels et les droits d'utilisation pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

Note 6. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyers au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Équipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2024	30 602	7 457	38 060
Charges d'amortissement et de dépréciation	(3 586)	(2 357)	(5 943)
Effets de change	112	(3)	108
Valeur nette comptable au 30 septembre 2024	27 128	5 097	32 225
Valeur brute comptable en fin de période	52 162	18 092	70 253
Amortissements et dépréciations cumulés	(25 034)	(12 994)	(38 029)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	25 593	4 375	29 968
Charges d'amortissement et de dépréciation	(3 723)	(1 934)	(5 657)
Effets de change	1 159	42	1 201
Valeur nette comptable au 30 septembre 2025	23 029	2 483	25 512
Valeur brute comptable en fin de période	53 736	18 328	72 063
Amortissements et dépréciations cumulés	(30 707)	(15 845)	(46 551)

Note 7. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres en milliers de dollars	Immobilisations en cours	Total
Valeur nette comptable au 1er janvier 2024	7 868	44 131	1 354	1 328	54 681
Acquisitions	20	650	40	1 499	2 209
Cessions	-	(11)	-	(23)	(34)
Reclassement	470	1 401	75	(1 946)	(0)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 408)	(6 295)	(322)	-	(8 025)
Effets de change	76	46	4	(2)	125
Valeur nette comptable au 30 septembre 2024	7 026	39 923	1 151	856	48 956
Valeur brute comptable en fin de période	19 293	75 729	5 115	666	100 804
Amortissements et dépréciations cumulés	(12 267)	(35 807)	(3 964)	189	(51 848)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2025	6 312	38 123	1 177	282	45 895
Acquisitions	-	226	10	1 610	1 846
Cessions	-	(1)	(0)	-	(1)
Reclassement	194	585	61	(206)	633
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 453)	(6 655)	(273)	-	(8 381)
Effets de change	758	348	51	49	1 207
Valeur nette comptable au 30 septembre 2025	5 811	32 627	1 025	1 736	41 198
Valeur brute comptable en fin de période	20 703	77 626	5 435	1 736	105 500
Amortissements et dépréciations cumulés	(14 893)	(44 999)	(4 410)	-	(64 301)

Note 8. Actifs financiers non courants et autres actifs non courants

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
Dépôts et placements financiers	869	31 562
Comptes de trésorerie bloqués	4 556	2 320
Autres actifs financiers non courants	2 096	1 853
Actifs financiers non courants	7 521	35 736
Crédit d'impôt recherche	11 594	18 179
Autres actifs non-courants	11 594	18 179

L'augmentation de 30,7 millions de dollars des dépôts non courants entre le 31 décembre 2024 et le 30 septembre 2025 est principalement due à un dépôt bancaire à terme fixe investi en avril 2025 et arrivant à échéance en octobre 2026, d'un montant de 30,6 millions de dollars (y compris les intérêts courus).

Au 30 septembre 2025, nos comptes de trésorerie bloqués non courants sont principalement constitués de 2,1 millions de dollars pour nos locaux loués à Raleigh et de 0,2 million de dollars pour nos locaux loués à New York. La diminution de 2,2 millions de dollars depuis le 31 décembre 2024 est principalement due à un reclassement dans les actifs financiers courants (voir note 11) de notre compte de trésorerie bloqué lié à la location d'équipement pour notre site de production de Raleigh pour 2,0 millions de dollars.

Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, les autres actifs financiers non courants correspondent à notre investissement net dans le contrat de sous-location partielle de nos locaux à New York qui est comptabilisée comme une location-financement.

Les autres actifs non courants correspondent aux créances liées au crédit d'impôt recherche, dont le recouvrement est prévu après une période de trois ans suivant leur comptabilisation initiale.

Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

9.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Créances clients	6 714	8 056
Provisions pour pertes de crédit attendues	-	-
Créances clients nettes	6 714	8 056

Toutes les créances commerciales ont des délais de paiement inférieurs à un an.

La hausse des créance clients au 30 septembre 2025 est principalement due à nos facturations en lien avec l'AZ JRCA.

9.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	14 521	16 411
Autres subventions	-	-
Total	14 521	16 411

9.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
TVA déductible	1 147	1 559
Créance d'impôt sur les sociétés	210	210
Charges constatées d'avance	3 428	2 239
Créances sociales et fiscales	445	179
Charges différées et autres actifs courants	298	316
Total autres actifs courants	5 528	4 503

Les charges constatées d'avance comprennent principalement des avances à nos sous-traitants dans le cadre des activités de recherche et de développement. Il s'agit principalement de paiements anticipés aux fournisseurs de matières premières biologiques et aux tiers participant à la fabrication des produits.

Au 31 décembre 2024 et au 30 septembre 2025, nous avons payé d'avance certains coûts cliniques et de fabrication liés à nos produits candidats lasme-cel et eti-cel.

Note 10. Actifs et passifs financiers

Les tableaux suivants montrent les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024 :

A la date du 30 septembre 2025	Catégorie comptable		Valeur au bilan en milliers de dollars	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultatat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants (i)	-	35 736	35 736	35 736	-	-	-	
Créances clients (i)	-	8 056	8 056	8 056	-	-	-	
Subventions à recevoir (i)	-	16 411	16 411	16 411	-	-	-	
Actifs financiers courants (i)	318	139 663	139 980	139 980	-	-	318	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 243	-	52 243	52 243	52 243	-	-	
Total actifs financiers	52 561	199 865	252 426	252 426	52 243	-	318	
Passifs financiers								
Dettes de loyers non courantes	-	29 252	29 252	29 252	-	-	-	
Instruments financiers dérivés passifs non courants	12 887	-	12 887	12 887	-	-	12 887	
Autres emprunts et dettes financières non courantes (i)	-	50 512	50 512	50 512	-	-	-	
Dettes de loyers courantes	-	8 331	8 331	8 331	-	-	-	
Emprunts et dettes financières courants (i)	-	18 240	18 240	18 240	-	-	-	
Dettes d'exploitation (i)	-	16 095	16 095	16 095	-	-	-	
Autres passifs courants (i)	329	10 492	10 820	10 820	-	-	329	
Total passifs financiers	13 215	132 922	146 137	146 137	-	-	13 215	
 A la date du 31 décembre 2024								
A la date du 31 décembre 2024	Catégorie comptable		Valeur au bilan en milliers de dollars	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur			
	Juste valeur par résultatat	Coût amorti			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers								
Actifs financiers non courants (i)	4 556	2 965	7 521	7 521	4 556	-	-	
Créances clients (i)	-	6 714	6 714	6 714	-	-	-	
Subventions à recevoir (i)	-	14 521	14 521	14 521	-	-	-	
Actifs financiers courants	117 055	-	117 055	117 055	117 055	-	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 251	-	143 251	143 251	143 251	-	-	
Total actifs financiers	264 862	24 199	289 061	289 061	264 862	-	-	
Passifs financiers								
Dettes de loyers non courantes	-	34 245	34 245	34 245	-	-	-	
Emprunts et dettes financières non courants	6 010	-	6 010	6 010	-	-	6 010	
Emprunts et dettes financières non courants	-	44 871	44 871	45 038	-	-	45 038	
Dettes de loyers courantes	-	8 385	8 385	8 385	-	-	-	
Emprunts et dettes financières courants	-	16 134	16 134	16 141	-	-	16 141	
Dettes d'exploitation (i)	-	18 664	18 664	18 664	-	-	-	
Autres passifs courants (i)	-	10 097	10 097	10 097	-	-	-	
Total passifs financiers	6 010	132 397	138 408	138 581	-	-	67 189	

(i) Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, la valeur au bilan de ces actifs et passifs est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 11. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2024	<u>Valeur comptable en milliers de dollars</u>
Actifs financiers courants	117 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 251
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	260 306
A la date du 30 septembre 2025	<u>Valeur comptable en milliers de dollars</u>
Comptes de trésorerie bloqués	2 048
Instruments Dérivés	318
Autres actifs financiers courants	137 614
Actifs financiers courants	139 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 243
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	192 223

11.1 Actifs financiers courants

Au 30 septembre 2025, les actifs financiers courants se composent de (i) dépôts à terme de 137,6 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie et de (ii) nos comptes de trésorerie bloqués d'un montant de 2,0 millions de dollars principalement lié à un contrat de location d'équipements pour notre site de production de Raleigh.

Au 31 décembre 2024, les actifs financiers courants se comprenaient de dépôts à terme de (i) 115,8 millions de dollars avec une échéance de plus de trois mois qui ne remplissent pas les critères d'IAS 7 pour être qualifiés d'équivalents de trésorerie, et de (ii) 1,2 million de dollars correspondant à notre investissement dans Cibus comptabilisé à sa juste valeur. Cet investissement a été entièrement cédé au cours du premier trimestre.

11.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>A la date du</u>	
	<u>31-déc-24</u>	<u>30-sept.-25</u>
	<u>en milliers de dollars</u>	
Disponibilités	32 915	49 449
Dépôts à terme	110 336	2 794
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	143 251	52 243

Les dépôts à terme classés en équivalents de trésorerie ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 12. Passifs financiers et dettes de loyers

12.1 Détail des passifs financiers et des dettes de loyers

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Avances remboursables	3 189	3 925
Dettes de loyers	34 245	29 252
Prêt Garanti par l'Etat	3 599	-
Emprunt BEI	37 202	45 814
Bons de souscription d'actions BEI	6 010	12 887
Autres dettes financières non courantes	881	773
Dettes financières et dettes de loyers non-courantes	85 127	92 651
Dettes de loyers	8 385	8 331
Prêt Garanti par l'Etat	4 841	5 454
Autres dettes financières courantes	11 293	12 787
Dettes financières et dettes de loyers courantes	24 519	26 572

Réconciliation des variations des passifs aux flux de trésorerie liés aux opérations de financement :

	31-déc-24	Remboursements dettes	Autres variations sans effets de trésorerie	Reclassement	Charge d'intérêts	Intérêts payés	Variation de justes valeurs sans effet de trésorerie	Effets de change	30-sept.-25
En milliers de dollars									
Avances remboursables	3 189	-	-	-	306	-	-	430	3 925
Dettes de loyers	34 245	-	-	(5 988)	-	-	-	995	29 252
Prêt Garanti par l'Etat	3 599	-	-	(3 873)	-	-	-	274	0
Emprunt BEI	37 202	-	(11)	-	3 601	-	-	5 022	45 814
Bons de souscription d'actions BEI	6 010	-	-	-	-	-	5 803	1 073	12 887
Autres dettes financières non courantes	881	-	-	(108)	-	-	-	-	773
Dettes financières et dettes de loyers non-courantes	85 127	-	(11)	(9 969)	3 907	-	5 803	7 794	92 651
Dettes de loyers	8 385	(6 430)	-	5 988	1 703	(1 703)	-	388	8 331
Prêt Garanti par l'Etat	4 841	(3 885)	9	3 873	111	(124)	-	629	5 454
Autres dettes financières courantes	11 293	(101)	42	108	367	(377)	-	1 454	12 786
Dettes financières et dettes de loyers courantes	24 519	(10 416)	51	9 969	2 181	(2 204)	-	2 471	26 571

Avances conditionnées

Le 8 mars 2023, nous avons signé un accord de subvention et d'avance remboursable avec Bpifrance ("BPI") pour soutenir partiellement l'un de nos programmes de R&D qui correspond à UCART 20x22 et aux activités de production. Conformément à cet accord, nous avons reçu un premier versement de 0,9 million de dollars le 19 juin 2023, un second versement de 1,9 million de dollars le 6 octobre 2023, et un troisième versement de \$2.1 millions le 6 décembre 2024.

Cette avance sera remboursée à BPI sur une période de 3 ans à compter du 31 mars 2028, sauf en cas d'échec technico-économique du projet de R&D. Le montant remboursé sera égal au principal ajusté à la hausse par un effet d'actualisation au taux

annuel de 3,04%, conformément au principe de la Commission Européenne en matière d'aides d'Etat. Le montant de cet ajustement d'actualisation devrait être de 1,0 million de dollars et le montant total à rembourser de \$5,6 millions de dollars.

L'avance conditionnelle remboursable de BPI comprend un élément de subvention publique tel que défini par IAS 20. Étant donné que ce prêt porte un taux d'intérêt inférieur au taux du marché, le groupe évalue pour chaque tranche la juste valeur du prêt en utilisant un taux d'intérêt du marché et reconnaît la différence entre le montant reçu et la juste valeur comme une subvention. Sur la base d'un taux de marché de 16,1 % pour la première tranche, de 15,2 % pour la deuxième tranche et de 8,7 % pour la troisième tranche, déterminé en utilisant la prime de risque observé pour les prêts contractés par Cellectis sur une durée comparable, le groupe a évalué la juste valeur du prêt à 3,0 millions de dollars à l'origine. La différence entre la juste valeur et le montant de trésorerie reçue a été reconnue comme un produit de subvention dans le compte de résultat lorsque la trésorerie a été reçue. L'avance est ensuite évaluée au coût amorti.

Prêt Garanti par l'Etat

Le Prêt Garanti par l'Etat (« PGE ») correspond à l'obtention par Cellectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 21,7 millions de dollars au taux de clôture du 30 septembre 2025) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et BPI sous la forme d'un PGE. Le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt est remboursé sur une période de 4 ans à compter de la date de prorogation demandé par la Société. Le gouvernement français garantit 90% du capital emprunté. Au 30 septembre 2025, le passif courant lié au prêt garanti par l'État s'élève à 5,5 millions de dollars.

Autres passifs financiers (non courants et courants)

Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, les autres passifs financiers courants correspondent principalement à des financements de crédits d'impôt recherche pour 10,8 millions d'euros (12,6 millions de dollars au 30 septembre 2025 et 11,2 millions de dollars au 31 décembre 2024) conclus avec BPI en juin 2022 et août 2023.

Financement de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »)

Le 28 décembre 2022, nous avons conclu un contrat de financement avec la BEI pour un montant pouvant aller jusqu'à 40,0 millions d'euros de prêts afin de soutenir nos activités de recherche et de développement pour faire progresser notre portefeuille de produits candidats de thérapie cellulaire allogénique en oncologie (les « activités de R&D »). Le contrat prévoit un financement en trois tranches, comme suit (i) une première tranche de 20,0 millions d'euros (« Tranche A ») versée le 17 avril 2023, (ii) une deuxième tranche de 15,0 millions d'euros (« Tranche B ») versée le 25 janvier 2024, et (iii) une troisième tranche de 5,0 millions d'euros (« Tranche C ») versée le 18 décembre 2024. Les tranches A, B et C arriveront à échéance six ans après leur date de versement et génèrent des intérêts à un taux contractuel respectivement égal à 8 %, 7 % et 6 % par an. Les intérêts sont capitalisés annuellement en augmentant le montant du principal.

Le 30 mars 2023, la Société et la BEI ont conclu un accord de souscription de bons de souscription d'actions ("BSA") à émettre par Cellectis SA, comme l'exige le contrat de financement.

Comme condition au paiement de la Tranche A, la Société a émis 2 779 188 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,92 €. Comme condition au paiement de la Tranche B, la Société a émis 1 460 053 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 2,53 €. Et enfin, comme condition au paiement de la Tranche C, la Société a émis 611 426 BSA au profit de la BEI à un prix d'exercice de 1,70 €. Les bons de souscription des tranches A, B et C sont collectivement appelés « bons de souscription BEI ». Le prix d'exercice des bons de souscription correspond à 99 % du cours moyen pondéré en fonction du volume par action ordinaire de la Société au cours des trois derniers jours de bourse précédant la décision du conseil d'administration de la Société d'émettre chacun des bons de souscription des tranches A, B et C.

Chaque bon de souscription d'action BEI donne droit à une action ordinaire de la société en échange du prix d'exercice (sous réserve des ajustements et des dispositions anti-dilution applicables).

Les BSA BEI expirent au vingtième anniversaire de leur date d'émission, date à laquelle les BSA non exercés seront automatiquement considérés comme caduques. Tout bon de souscription d'action BEI en circulation deviendra exerçable à la suite de la première des éventualités suivantes : (i) un changement de contrôle, (ii) la date d'échéance de la tranche à laquelle il est lié (iii) une offre publique d'achat approuvée par le conseil d'administration de la Société, (iv) une vente de la totalité ou de la quasi-totalité de certains actifs de Cellectis et de ses filiales, (v) un remboursement de dette (i.e. tout remboursement obligatoire en vertu du contrat de financement avec la BEI ou tout paiement volontaire supérieur à 75% de toute Tranche) au titre d'une ou plusieurs Tranches, ou (vi) la réception d'une demande écrite de remboursement de la part de la BEI en lien avec un cas de défaut (chacun étant un "Événement d'Exercice").

Après tout Evénement d'Exercice et jusqu'à l'expiration des bons de souscription d'action BEI, la BEI peut exercer une option de vente (l' "Option de Vente BEI") par laquelle elle peut exiger de la Société qu'elle rachète tout ou partie des bons de souscription d'actions BEI alors exerçables mais non encore exercés. L'exercice de cette option de vente se ferait à la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI, sous réserve d'un plafond égal au montant total en principal déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement au moment de l'exercice de l'option de vente, diminué de certains montants remboursés, au moment de l'exercice de l'option de vente.

En outre, dans le cas d'une offre publique d'achat émanant d'un tiers ou d'une vente de toutes les actions en circulation de la Société à une personne ou à un groupe de personnes agissant de concert, la Société, sous réserve de certaines conditions, notamment la vente par certains actionnaires de toutes leurs actions et autres titres, aura le droit de racheter la totalité, et pas moins que la totalité, des bons de souscription d'actions BEI (l' "Option d'Achat"), à un prix égal à la plus grande des deux valeurs suivantes : (a) 0,3 fois le montant déboursé par la BEI en vertu du contrat de financement divisé par le nombre total de bons de souscription d'actions BEI émis (diminué du nombre de bons de souscription d'actions BEI exercés), et (b) la juste valeur des bons de souscription d'actions BEI.

La Société dispose d'un droit de préemption pour racheter les bons de souscription d'actions BEI qui sont proposés à la vente à un tiers dans les mêmes conditions que l'offre de ce tiers, étant entendu que ce droit de préemption ne s'applique pas si la vente envisagée a lieu dans le cadre d'une offre publique d'achat lancée par un tiers.

Le contrat de financement et le contrat de bons de souscription d'actions BEI sont des contrats distincts car leur maturité est différente et les bons de souscription d'actions sont transférables (sous réserve de certaines conditions). Par conséquent, les bons de souscription sont comptabilisés séparément du prêt.

Les prêts des Tranche A, B et C, ainsi que les bons de souscription d'actions associés, sont comptabilisés séparément conformément à la norme IFRS 9. Le tirage de la Tranche B et de la Tranche C ne peut être analysé comme une modification des contrats de prêt et de bons de souscription d'actions de la Tranche A ou B, car leur décaissement a été soumis à des conditions supplémentaires, l'échéance des prêts et des bons de souscription d'actions est différente et le taux d'intérêt effectif est différent et correspond aux conditions du marché à la date du tirage de chacune des trois tranches.

Le prêt de 20 millions d'euros de la Tranche A est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 17 avril 2023, la juste valeur de ce prêt comprenait 0,3 million de dollars de coûts de transaction et la juste valeur des bons de souscription pour 5,3 millions de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription font partie de la contrepartie donnée à BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 16,2 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 13,4%.

Le prêt de 15 millions d'euros de la Tranche B est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 25 janvier 2024, la juste valeur de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription d'actions pour 3,5 millions de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription d'actions font partie de la contrepartie donnée à la BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 12,8 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 11,4%.

Le prêt de 5 millions d'euros de la tranche C est classé comme un passif financier évalué au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, c'est-à-dire le 18 décembre 2024, la juste valeur de ce prêt comprenait la juste valeur des bons de souscription pour 0,8 million de dollars (voir ci-dessous Instruments dérivés) étant donné que les bons de souscription font partie de la contrepartie donnée à la BEI. La juste valeur initiale du prêt est de 4,5 millions de dollars. Le prêt est ensuite évalué au coût amorti, le taux d'intérêt effectif du prêt étant de 8,85 %.

Instruments dérivés – Bons de souscription d'actions BEI

Les BSA émis en faveur de la BEI en relation avec les versements des Tranches A, B et C sont des instruments dérivés.

En raison des conditions de l'option de vente de la BEI, nous considérons que l'option de vente et les bons de souscription d'actions pour chacune des tranches doivent être traités comme un seul et même instrument dérivé composé.

En raison des termes et conditions de l'option d'achat de la Société, nous considérons qu'il est très peu probable que l'exercice de l'option d'achat ait lieu. En conséquence, l'option d'achat a été évaluée à zéro et n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2024 et au 30 septembre 2025.

La règle « fixe pour fixe » d'IAS 32, qui stipule que les dérivés doivent être classés en tant que capitaux propres s'ils ne peuvent être réglés que par la remise d'un nombre fixe d'actions en échange d'un montant fixe de trésorerie ou d'un autre actif financier, n'est pas respectée car il existe une option de règlement qui peut aboutir à l'échange d'un nombre variable d'actions pour un prix variable dans le cas de l'exercice d'une option de vente.

Comme il ne s'agit pas d'instruments de capitaux propres, les BSA des Tranches A, B et C ainsi que l'option de vente qui y est attachée doivent être classés comme un passif financier et évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La juste valeur des bons de souscription des Tranche A, B et C, ainsi que l'option de vente attachée a été estimée en utilisant l'approche de Longstaff-Schwartz. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Cette approche est la plus appropriée pour estimer la valeur d'options de type américain (qui peuvent être exercées à tout moment à partir d'un événement d'exercice jusqu'à l'échéance) avec des conditions d'exercice complexes (la BEI peut exercer les

bons de souscription sur la base du prix au comptant de l'action Cellectis ou exercer l'option de vente sur la base du prix moyen des actions sur 90 jours).

L'approche de Longstaff Schwartz est également basée sur la valeur du prix de l'action sous-jacente à la date d'évaluation, la volatilité observée du prix historique de l'action de la société et la durée de vie contractuelle des instruments.

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche A sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche A
Date d'attribution *	17/04/2023
Date d'expiration	17/04/2043
Nombre d'options attribuées	2 779 188
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,92
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

*La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche A comme définit dans le contrat

	Bons de souscription d'actions Tranche A		
	A la date du 17 avril 2023	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 30 septembre 2025
Nombre d'options attribuées	2 779 188	2 779 188	2 779 188
Cours de l'action (en euros)	1,87	1,63	2,36
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	18,55	17,55
Volatilité attendue	81,3%	45,6%	75,4%
Taux sans risque	2,85%	2,4%	3,0%
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Juste valeur par option (en euros par option)	1,73	1,19	2,31
Juste valeur en milliers de dollars	5 280	3 447	7 544

Nous avons conduit des analyses de sensibilité de la volatilité attendue. Comme les tableaux ci-dessous le montrent, la sensibilité de la juste valeur en fonction de la volatilité attendue est non significative :

A la date du 30 septembre 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	7 297
Volatilité attendue	7 544
Volatilité attendue +5%	7 806

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche B sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche B
Date d'attribution *	25/01/2024
Date d'expiration	25/01/2044
Nombre d'options attribuées	1 460 053
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	2,53
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

*La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche B comme définit dans le contrat

	Bons de souscription d'actions Tranche B		
	A la date du 25 janvier 2024	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 30 septembre 2025
Nombre d'options attribuées	1 460 053	1 460 053	1 460 053
Cours de l'action (en euros)	2,51	1,63	2,36
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	19,09	18,34
Volatilité attendue	60,4 %	45,6 %	75,4 %
Taux sans risque	2,7 %	2,4 %	3,0 %
Dividendes attendus	0 %	0 %	0 %
Juste valeur par option (en euros par option)	2,22	1,15	2,19
Juste valeur en milliers de dollars	3 534	1 750	3 750

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 30 septembre 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	3 693
Volatilité attendue	3 750
Volatilité attendue +5%	3 736

Les hypothèses et les résultats de l'évaluation des BSA de la Tranche C sont détaillés dans les tableaux suivants :

	Bons de souscription d'actions Tranche C
Date d'attribution *	18/12/2024
Date d'expiration	18/12/2044
Nombre d'options attribuées	611 426
Nombre d'actions exerçables par option	1
Prix d'exercice en euros	1,70
Méthode d'évaluation	Longstaff Schwartz

*La date d'attribution retenue est la date de règlement de la Tranche C comme définie dans le contrat

	Bons de souscription d'actions Tranche C		
	A la date du 18 décembre 2024	A la date du 31 décembre 2024	A la date du 30 septembre 2025
Nombre d'options attribuées	611 426	611 426	611 426
Cours de l'action (en euros)	1,56	1,63	2,36
Durée de vie contractuelle des options (en années)	20,00	19,97	19,22
Volatilité attendue	45,3 %	45,6 %	75,4 %
Taux sans risque	2,2 %	2,4 %	3,0 %
Dividendes attendus	0 %	0 %	0 %
Juste valeur par option (en euros par option)	1,19	1,28	2,22
Juste valeur en milliers de dollars	755	813	1 593

Nous avons effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité attendue. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la sensibilité de la juste valeur à la volatilité attendue n'est pas significative :

A la date du 30 septembre 2025	Juste valeur en milliers de dollars
Volatilité attendue -5%	1 583
Volatilité attendue	1 593
Volatilité attendue +5%	1 603

12.2 Échéances contractuelles restantes

A la date du 30 septembre 2025	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	37 583	10 084	26 098	9 106
Dettes financières (hors bons de souscription d'actions BEI)	68 752	18 366	69 354	9 878
Fournisseurs et comptes rattachés	16 095	16 095	-	-
Autres passifs courants	10 820	10 820	-	-
Total	133 251	55 365	95 452	18 984

A la date du 31 décembre 2024	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyers	42 630	10 558	28 657	12 782
Autres dettes financières	67 016	16 573	36 618	36 538
Fournisseurs et comptes rattachés	18 664	18 664	-	-
Autres passifs courants	10 097	10 097	-	-
Total	138 408	55 893	65 275	49 321

Les échéances contractuelles restantes ci-dessus sont des montants non actualisés et incluent les intérêts futurs à payer.

Note 13. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
TVA à payer	16	62
Provisions liées aux charges de personnel	8 830	8 888
Autres	1 251	1 870
Total autres passifs courants	10 097	10 820

Les provisions liées aux charges de personnel concernent les provisions pour congés payés et charges sociales sur salaires, les provisions pour primes annuelles et les dettes sociales sur les options de souscription d'actions.

Note 14. Produits différés et passifs sur contrats

	A la date du	
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Produits constatés d'avance relatifs à des contrats avec les clients	112 161	93 904
Autres produits différés	0	104
Total produits différés et passifs sur contrats	112 161	94 008

Au 30 septembre 2025, les produits différés et passifs sur contrats comprennent \$93,8 millions de dollars de produits constatés d'avance relatif à l'AZ JRCA, y compris les paiements initiaux de l'IIA et de la SIA.

La baisse de 18,3 million de dollars des produits constatés d'avance entre le 31 décembre 2024 et le 30 septembre 2025 s'explique par (i) la reconnaissance en chiffre d'affaires au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2025 de 62,3 millions de dollars (dont 35,1 millions étaient inclus dans les produits constatés d'avance en début d'exercice), partiellement compensée par (ii) des contreparties supplémentaires reçues des clients pour 31,0 millions et (iii) un impact de change de 13,0 millions.

Au 31 décembre 2024, les produits différés et les passifs contractuels incluaient 112,2 millions de dollars de produits constatés d'avance liés à l'AZ JRCA, incluant les paiements initiaux de l'AII et de l'AIA.

Le traitement comptable de l'AZ JRCA, de l'AII et de l'AIA est détaillé dans la note 2.3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés "Traitement comptable des transactions avec AstraZeneca".

Note 15. Evolution du capital social

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers de dollars			en dollars
Au 1er janvier 2024	4 365	522 785	71 751 201	0,05
Augmentation de capital de Collectis	1 522	140 006	28 000 000	-
Décomptabilisation du dérivé AZ AIA	-	(57 638)	-	-
Coûts de transaction liés à l'augmentation de capital	-	(208)	-	-
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe	19	-	342 672	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	2 283	-	-
Autres mouvements	-	(79)	-	-
Au 30 septembre 2024	5 906	607 153	100 093 873	0,05
Au 1er janvier 2025	5 889	494 288	100 093 873	0,05
Affectation du résultat de l'exercice précédent (1)	-	(62 999)	-	-
Acquisition d'actions gratuites attribuées aux salariés du groupe (2)	13	3	231 356	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	3 860	-	-
Autres mouvements	-	11	-	-
Au 30 septembre 2025	5 902	435 162	100 325 229	0,05

Évolution du capital au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

(1) La perte statutaire individuelle de la société mère pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été imputée aux primes d'émission pour un montant de 58,2 millions d'euros, soit environ 63,0 millions de dollars, conformément à la décision de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 26 juin 2025. La différence entre cette perte statutaire individuelle de la société mère et la perte nette consolidée a été imputée aux réserves pour un montant de 26,2 millions de dollars.

(2) Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, 231 356 actions ordinaires ont été émises au bénéfice des employés de Collectis dans le cadre de plans d'actions gratuites ayant satisfait aux conditions d'acquisition.

Note 16. Paiements fondés sur des actions

16.1 Détail des attributions d'actions Collectis

Les détenteurs d'options et de bons de souscription d'actions de Collectis ont le droit d'exercer leurs options et leurs bons pour acheter des actions ordinaires de Collectis à un prix d'exercice fixe établi au moment de l'attribution de ces options et bons pendant leur durée de vie contractuelle.

Pour les options et les bons de souscription d'actions, nous estimons la juste valeur de chaque option à la date d'attribution ou à une autre date d'évaluation, le cas échéant, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options Black-Scholes, qui nous oblige à formuler des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement des dividendes et le taux de caducité attendu. Nous estimons la volatilité future du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques de l'action Collectis sur une période égale à la durée de vie attendue des options. La durée de vie attendue représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en circulation, déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux sans risque est basé sur les titres de l'État français ayant des échéances similaires à la durée de vie attendue des options en vigueur à la date de l'attribution. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et ne prévoyons pas actuellement

d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, les dividendes attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et les options sont généralement acquises sur quatre ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Les justes valeurs moyennes pondérées des options de souscriptions d'actions attribuées et les hypothèses utilisées pour le modèle Black-Scholes d'évaluation des options étaient les suivantes pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2025 et 30 septembre 2024 :

	Pour les 9 mois clos le 30 septembre	
	2024	2025
Juste valeur moyenne pondérée des options	1,41€	0,87€
Hypothèses :		
Taux d'intérêt sans risque	2,51% - 2,99%	2,78% - 2,95%
Nombre d'actions par option exercée	1 - 1,06	1
Prix d'exercice	1,90€ - 2,82€	1,26€ - 1,56€
Valeur de l'action à la date d'attribution	1,67€ - 2,76€	1,26€ - 1,52€
Volatilité attendue	64,6%- 65,2%	65,0%- 65,9%
Durée de vie moyenne (en années)	6,03 - 6,15	5,93 - 6,12
Conditions d'acquisition	Présence et Performance	Présence et Performance
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Suivi des options de souscription d'actions :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuelle restante (années)
Au 1er janvier 2024	7 913 183	23,63	10 543 159	18,92	4,6
Attribuées	-	-	3 034 488	2,52	-
Actions nouvelles liées au changement du ratio de conversion	-	-	712 121	17,03	-
Exercées	-	-	-	-	-
Annulées	-	-	(913 335)	3,88	-
Au 30 septembre 2024	9 116 199	22,23	13 376 433	16,13	4,8
Au 1er janvier 2025	8 546 368	22,34	12 519 294	16,16	4,6
Attribuées	-	-	6 194 033	1,45	-
Exercées	-	-	-	-	-
Annulées	-	-	(2 745 733)	31,97	-
Au 30 septembre 2025	7 468 235	14,53	15 967 594	7,73	6,6

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'options de souscriptions d'actions de Celllectis était de 3,5 millions de dollars et 1,8 million de dollars pour les périodes de neuf mois closes respectivement clos le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

Le 30 janvier 2025, le Conseil d'administration a octroyé 3 851 783 options de souscription d'actions aux cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de trois ans, en fonction de conditions de présence et de performance non liées au marché.

Le 13 mars 2025, le Conseil d'administration a octroyé 1 866 150 options de souscription d'actions aux employés non-cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de quatre ans, uniquement en fonction de conditions de présence.

Le 23 juin 2025, le Conseil d'administration a octroyé 270 500 options de souscription d'actions aux cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de trois ans, en fonction de conditions de présence et de performance non liées au marché. A cette même date, le Conseil d'administration a également octroyé 205 600 options aux employés non-cadres dirigeants de la société. Ces options seront acquises sur une période de quatre ans, uniquement en fonction de conditions de présence.

Bons de souscription d'actions

La juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées pour le modèle Black-Scholes d'évaluation des options étaient les suivantes pour la période de neuf mois closes le 30 septembre 2025 (aucun BSA attribué en 2024) :

Pour les 9 mois clos le 30 septembre 2025

Juste valeur moyenne pondérée des BSA	1,43
Hypothèses :	
Taux d'intérêt sans risque	2,82%
Nombre d'actions par BSA exercé	1
Prix de souscription	0,13€
Prix d'exercice	2,59
Valeur de l'action à la date dattribution	2,36€
Volatilité attendue	70,7%
Durée de vie moyenne (en années)	5,5
Conditions d'acquisition	Présence
Durée d'acquisition	Progressive

Suivi des bons de souscription d'actions :

	Nombre de bons exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Nombre de bons en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré par action (en €)	Durée de vie moyenne contractuel le restante (années)
Au 1er janvier 2024	338 875	26,69	338 875	26,69	2,4
Attribués	-	-	-	-	-
Actions nouvelles liées au changement du ratio de conversion	20 332	26,69	20 332	26,69	-
Exercés	-	-	-	-	-
Annulés	-	-	-	-	-
Au 30 septembre 2024	359 207	26,69	359 207	26,69	1,7
Au 1er janvier 2025	338 875	26,69	338 875	26,69	1,4
Attribués	-	-	75 000	2,59	-
Exercés	-	-	-	-	-
Annulés	-	-	(244 375)	27,91	-
Au 30 septembre 2025	94 500	23,51	169 500	14,25	5,1

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions de bons de souscription s'est élevée à 0,1 million de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 et à 0,0 million pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Actions gratuites

Les actions gratuites octroyées depuis 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les employés, basée sur des conditions de service. Les actions gratuites octroyées aux dirigeants sont également soumises à des conditions de performance. Nos conditions de performance pour l'acquisition comprennent un ensemble d'objectifs à atteindre portant sur des critères financiers, cliniques et liés à la fabrication de nos produits.

Suivi des actions gratuites :

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (en €)
En circulation au 1er janvier 2024	1 017 538	6,59
Attribuées	41 990	4,76
Acquises	(342 672)	12,57
Annulées	(171 196)	5,64
En circulation au 30 septembre 2024	545 659	2,99
En circulation au 1er janvier 2025	509 295	2,84
Attribuées	-	-
Acquises	(231 356)	2,63
Annulées	(17 551)	2,93
En circulation au 30 septembre 2025	260 388	3,01

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls dans la détermination de la juste valeur.

La charge de rémunération fondée sur des actions liée aux attributions d'actions gratuites de Collectis était de 0,3 millions de dollars et de 0,5 million de dollars pour les périodes de neuf mois respectivement closes le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

Aucune action gratuite n'a été attribuée au cours des neuf premiers mois 2025.

Note 17. Résultat par action

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(42 683)	(41 275)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	87 355 605	100 262 948
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	87 355 605	100 262 948
Résultat net par action, part du Groupe (en dollars)		
Résultat de base par action, part du groupe (en dollars)	(0,49)	(0,41)
Résultat dilué par action, part du groupe (en dollars par action)	(0,49)	(0,41)

	Pour le trimestre clos le 30 septembre,	
	2024	2025
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(23 056)	589
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	100 093 635	100 325 229
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	100 093 635	101 708 538
Résultat net par action, part du Groupe (en dollars)		
Résultat de base par action, part du groupe (en dollars)	(0,23)	0,01
Résultat dilué par action, part du groupe (en dollars par action)	(0,23)	0,01

Au 30 septembre 2025, les actions potentielles susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir, mais qui n'ont pas été incluses dans le calcul de la perte nette diluée par action car leur effet serait anti dilutif, comprennent les options les actions gratuites non encore acquises, les options et les bons de souscription d'actions octroyés à nos employés et administrateurs (voir Note 16) ainsi que les bons de souscription (BSA) en circulation octroyés à la BEI (voir Note 12).

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les actions potentielles susceptibles de diluer le résultat par action de base à l'avenir n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat net dilué par action, leur effet étant anti dilutif. Ces actions potentielles comprennent des options de souscription d'actions, des actions gratuites non encore acquises et des bons de souscription attribués à nos salariés et administrateurs (voir Note 16), ainsi que des bons de souscription (« BSA ») en circulation attribués à la BEI (voir Note 12).

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2025, les actions potentielles ont été incluses dans le calcul du résultat dilué par action conformément à la méthode des actions propres prévue par IAS 33. Les produits qui seraient encaissés en cas d'exercice des droits liés aux instruments dilutifs sont présumés être utilisés pour un rachat d'actions au prix moyen de marché sur la période. Le nombre d'actions ainsi obtenu conduit à une réduction du nombre total d'actions qui résulterait de l'exercice des droits.

Note 18. Provisions

	01/01/2025	Dotation	Reprise utilisée en milliers de dollars	Reprise non utilisée	Elément du résultat global	30/09/2025
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 115	113	-	-	112	1 339
Provisions pour litiges liés au personnel	180	255	(70)	(36)	31	360
Provisions pour litiges commerciaux	553	-	-	-	72	625
Autres provisions pour charges	95	-	(10)	-	12	97
Total	1 942	367	(80)	(36)	227	2 421
Non courant	1 115	113	-	-	112	1 339
Courant	828	255	(80)	(36)	115	1 082

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les mouvements de provisions ne sont pas matériels.

Note 19. Engagement hors bilan

Au 30-sept.-25	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans en milliers de dollars	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles	205	205	-	-	-
Contrats de licence IT	3 119	1 055	2 064	-	-
Autres contrats	-	-	-	-	-
Total des engagements hors bilan	3 323	1 259	2 064	-	-

Au 31-déc.-24	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers de dollars				
Contrats cliniques et de recherche	67	67	-	-	-
Contrats de licence IT	1 177	288	889	-	-
Total	1 244	355	889	-	-

Garantie de Bail de Calyxt

En plus des montants indiqués dans le tableau ci-dessus, en septembre 2017, Collectis a fourni une garantie sur le contrat de bail que Calyxt a conclu pour son siège social à Roseville, Minnesota. Le bail a une durée de vingt ans avec quatre options pour prolonger sa durée de cinq ans chacune.

Calyxt a précédemment accepté d'indemniser Collectis pour toute obligation découlant de cette garantie. Cet accord d'indemnisation est devenu effectif lorsque la participation de Collectis est réduite à 50 % ou moins des actions ordinaires en circulation de Calyxt, soit en octobre 2022.

Dans le cadre de l'Accord de Fusion, nous avons conclu un accord de vote avec Cibus pour voter en faveur et approuver toutes les transactions envisagées par l'Accord de Fusion. Conformément à l'accord de vote, au moment où les revenus annuels de Calyxt Inc. atteindront 25,0 millions de dollars ou plus pendant deux périodes consécutives de 12 mois après la clôture de la Fusion, Cibus fera les efforts commercialement raisonnables pour mettre fin à notre garantie du contrat de bail de Calyxt relatif à son siège social, que nous avons fourni en faveur du propriétaire de cette propriété. Au 31 décembre 2024, notre garantie de bail représente une obligation potentielle de 20,3 millions de dollars d'une durée résiduelle égale à la période de bail restante, soit 13 ans. Cibus n'est pas tenue de nous remplacer en tant que garant ni de payer des frais en lien avec la résiliation de la garantie. Jusqu'à ce que les parties puissent mettre fin à notre garantie de bail, Cibus ne peut pas renouveler ou prolonger le bail ni conclure un amendement qui augmenterait notre responsabilité en vertu de la garantie de bail. De plus, Cibus, à partir de la clôture de la Fusion, accepte de nous indemniser, ainsi que nos affiliés, en cas de mise en œuvre de la garantie.

Engagements en vertu des termes des accords de licence et de collaboration

Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans ce tableau.

Engagements au titre des contrats de licence IT

Nous avons conclu des accords de cloud computing qui sont comptabilisés comme des contrats de service. En vertu de ces accords, nous avons l'obligation de payer des frais fixes trimestriels par nombre actif de licences utilisateur.

Note 20. Parties liées

Transaction avec les parties liées exerçant une influence significative sur le Groupe

Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024, le Groupe a réalisé des transactions avec AstraZeneca qui est également actionnaire avec une influence significative sur notre Groupe. Ces transactions sont détaillées dans les notes 2.3 et 4.1.

Les solde des transactions avec AstraZeneca dans notre bilan consolidé sont les suivants :

	ACTIF	AstraZeneca
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Total actifs non courants	-	-
Clients et comptes rattachés	6 053	6 750
Total actifs courants	6 053	6 750
TOTAL DE L'ACTIF	6 053	6 750
PASSIF		
Emprunts et dettes financières non courants	-	-
Total passifs non courants	-	-
Emprunts et dettes financières courants	-	-
Revenus différés et passifs sur contrat	112 155	93 771
Total passifs courants	112 155	93 771
TOTAL DU PASSIF	112 155	93 771

Autres transactions avec les parties liées

Bpifrance, qui est actionnaire de Collectis sans influence significative, a participé à un syndicat bancaire qui a accordé à Collectis un prêt garanti par l'État ("Prêt Garanti par l'État" ou "PGE"). Au cours des neufs premiers mois 2025, nous avons effectué des paiements de 1,2 millions d'euros (1,3 millions de dollars) en principal et intérêts à BPI dans le cadre du prêt PGE.

Nous avons également conclu les accords suivants avec Bpifrance :

- Un financement de 80 % de nos créances fiscales liées au Crédit d'Impôt Recherche ("CIR") pour les années 2021 et 2022. Conformément à ces accords, Bpifrance a avancé 5,5 millions d'euros et 5,3 millions d'euros sur la période du 15 juin 2022 au 15 juin 2023. Les accords ont été modifiés pour prolonger l'échéance au 15 octobre 2025. Nous avons effectué des paiements de 0,3 million d'euros (0,3 million de dollars) en intérêts au cours des neufs premiers mois 2025.
- Une subvention et une avance remboursable pour soutenir partiellement un programme de R&D lié à Collectis UCART 20x22 d'un montant allant jusqu'à 6,4 millions d'euros sous réserve de conditions spécifiques (voir note 12). Au cours des neufs premiers mois 2025, Collectis n'a payé ni principal ni intérêts en lien avec cette avance. Les intérêts courus sur les neufs premiers mois 2025 s'élèvent à 0,3 million d'euros (0,3 million de dollars).

Les soldes des transactions avec Bpifrance dans notre bilan consolidé sont les suivants :

	ACTIF	BPI
	31-déc-24	30-sept.-25
	en milliers de dollars	
Total actifs non courants	-	-
Total actifs courants	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	-	-
PASSIF		
Emprunts et dettes financières non courants	4 358	3 925
Total passifs non courants	4 358	3 925
Emprunts et dettes financières courants	12 716	14 414
Total passifs courants	12 716	14 414
TOTAL DU PASSIF	17 074	18 340

Note 21. Événements postérieurs à la clôture

Au 1er novembre 2025, AZ Holdings a acquis des droits de vote doubles attachés aux 16 000 000 actions ordinaires souscrites

conformément à l'Accord d'Investissement Initial. En conséquence, AZ Holdings peut exercer un pouvoir de vote représentant environ 39,8 % des droits de vote en circulation relatifs à notre capital social, ce qui inclut : (i) les actions ordinaires détenues par AZ Holdings, et (ii) les droits de vote des actions privilégiées de catégorie A, qui votent conjointement avec nos actions ordinaires. Au 1er novembre 2025, AstraZeneca Holdings détient 39,8 % des droits de vote de la Société.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur l'édition de gènes avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et de la thérapie génique et cellulaire et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (« HSPC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, basés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (CAR), visent à utiliser la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cancers. Nous estimons que l'immunothérapie basée sur les CAR, nouveau paradigme pour le traitement du cancer, est l'un des domaines les plus prometteurs en matière de recherche sur le cancer. Nous élaborons des immunothérapies innovantes basées sur des cellules CAR T ingénierées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous estimons que la production allogénique de cellules CAR T devrait nous permettre de développer des produits rentables et prêts à être commercialisés, pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments qui présentent des attributs de sécurité et d'efficacité accrus, notamment des propriétés de contrôle visant à les empêcher d'attaquer les tissus sains, à leur permettre de tolérer les traitements oncologiques standard et à les doter des éléments qui vont leur permettre de résister à des mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Tout en mettant l'accent sur l'immuno-oncologie, nous utilisons nos technologies d'édition de gènes pour développer des produits candidats de thérapie génique et cellulaire pour les maladies génétiques.

Nous menons nos opérations dans un seul segments d'activité, à savoir le secteur Thérapeutique. Notre segment Thérapeutique se concentre principalement sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et des maladies génétiques.

Depuis notre création au début de l'année 2000, nous avons consacré la quasi-totalité de nos ressources financières à la recherche et au développement. Actuellement, notre activité de recherche et développement se concentre principalement sur nos candidats médicaments d'immunothérapie à cellules CAR T et produits candidats de thérapie génique et cellulaire, notamment pour la conduite des activités préclinique et la préparation des études cliniques de nos produits candidates UCART, le soutien général et administratif de ces opérations et la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous n'avons pas de produits thérapeutiques approuvés pour la vente et nous n'avons généré aucun chiffre d'affaires provenant de la vente de produits thérapeutiques.

À la date du présent rapport, nous sommes promoteurs des études cliniques portant sur deux produits candidats exclusifs UCART de Cellectis dans dix-huit (18) sites pour l'étude BALLI-01 et dans neuf (9) sites pour l'étude NATHALI-01.

Actualité sur les programmes en partenariat

Servier : anti-CD19 CAR-T

En mai 2025, Allogene Therapeutics, Inc. (« Allogene »), sous-licencié de Servier, a annoncé que, dans le cadre de l'essai clinique ALPHA3 évaluant cemacabtagene ansegeldeucel (cema-cel) en consolidation de traitement de première ligne pour le lymphome à grandes cellules B, le jalon pour la sélection du régime de lymphodéplétion et l'analyse de futilité a été décalé d'environ deux trimestres et est maintenant attendu par Allogene au premier semestre 2026.

En août 2025, Allogene a annoncé avoir choisi l'utilisation du schéma de lymphodéplétion associant la fludarabine et cyclophosphamide standard (FC) pour son étude ALPHA3. Le bras de l'étude qui testait FC avec ALLO-647, un anticorps monoclonal ciblant CD52 (FCA), est désormais fermé aux inclusions. Selon Allogene, cette décision, prise avant l'analyse de futilité prévue, fait suite à un effet indésirable de Grade 5 survenu dans le bras FC avec ALLO-647 qui a été attribué à l'utilisation d'ALLO-647. Selon Allogene, cet événement a été considéré non lié à cema-cel. Allogene a également annoncé que l'étude ALPHA3 amendée se poursuit désormais sous forme d'un essai randomisé à deux bras, comparant cema-cel après lymphodéplétion FC standard à l'observation, actuellement considérée comme la prise en charge de référence. La conception statistique de l'étude et

la conduite prédefinie de l'étude restent inchangées. La prochaine étape sera l'analyse de futilité, qui comparera la conversion de la maladie résiduelle (MRD) et devrait, selon Allogene, intervenir au premier semestre 2026.

Allogene : CAR-T anti-CD70

En juin 2025, Allogene a présenté les données actualisées de l'étude de Phase 1 TRAVERSE évaluant ALLO-316 dans le carcinome rénal lors d'une présentation orale à la réunion annuelle 2025 de l'ASCO. Cette présentation portait sur la cohorte d'extension de Phase 1b de l'essai, dans laquelle les patients ont été traités selon un protocole standard associant cyclophosphamide et fludarabine, suivi d'une dose unique de 80 millions de cellules CAR-T.

AstraZeneca

Les activités de recherche et de développement continuent dans le cadre de l'accord de recherche et de collaboration conclu entre Cellectis et AstraZeneca.

Pour plus d'informations sur nos besoins en fonds de roulement et nos sources de financement, veuillez vous reporter à la section « Liquidités et ressources en capital » ci-dessous.

Événements marquants de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025

En juillet 2025, Cellectis a achevé les interactions réglementaires multidisciplinaires de fin de phase 1 avec la Food and Drug Administration (FDA) et l'Agence européenne des médicaments (EMA) concernant lasme-cel dans le traitement de LAL B en rechute/réfractaire (r/r B-ALL). Les préparatifs sont actuellement en cours en vue d'un amendement visant à initier une phase 2 pivot de lasme-cel dans cette indication, dont le lancement est prévu au quatrième trimestre 2025.

Cellectis continue de se concentrer sur le recrutement de patients dans l'étude NATHALI-01.

Changements au sein du Conseil d'administration

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 26 juin 2025 a approuvé le renouvellement de M. Donald Bergstrom et la nomination de M. André Muller en tant qu'administrateur du conseil d'administration de Cellectis.

À l'issue de cette assemblée générale, le mandat de M. Axel-Sven Malkomes a expiré et la démission précédemment annoncée de Pierre Bastid a pris effet.

Dans le cadre de ces changements au sein du Conseil d'administration, le Conseil d'administration a nommé M. André Muller, M. Donald Bergstrom et M. Rainer Boehm membres du comité d'audit de la Société.

Événements importants postérieurs au 30 septembre 2025

- *Données cliniques de l'étude BALLI-01 Phase 1 sur lasme-cel (UCART22)*

Le 16 octobre 2025, lors de sa Journée R&D, la Société a présenté des données cliniques prometteuses issues de l'étude de Phase 1 BALLI-01 de lasme-cel chez des patients non éligibles à la greffe atteints de LAL B en rechute/réfractaire (r/r B-ALL) en troisième ligne ou plus :

- Efficacité : Taux de réponse globale (ORR) de 68 % avec lasme-cel Process 2 (n=22), 83 % à la dose recommandée de Phase 2 (RP2D, n=12) et 100 % dans la population cible de la Phase 2 (n=9).
- Tolérance : En Phase 1 (n=40), lasme-cel a été généralement bien toléré (y compris un cas de syndrome d'activation des cellules effectrices de grade 2, résolu).
- Durabilité : Chez les patients ayant obtenu une rémission complète (CR/CRi) avec maladie résiduelle minimale négative (MRD-), la survie globale médiane était de 14,8 mois.

- Dans la population cible de la Phase 2, le taux de CR/CRi était de 56 %, avec environ 80 % des patients atteignant le statut MRD négatif.
- Dans cette même population, 100 % des patients sont devenus éligibles à la greffe, dont 78 % ont effectivement bénéficié d'une greffe.
- Parmi 11 patients ayant déjà reçu les trois thérapies ciblées (inotuzumab, blinatumomab et CAR-T CD19), 8 ont répondu au traitement et 7 ont atteint le statut MRD négatif.

La Société a également annoncé le lancement de la Phase 2 pivot de BALLI-01, avec l'inclusion du premier patient prévue au quatrième trimestre 2025. Le design de cette Phase 2 pivot, la stratégie d'enregistrement prévue pour la première indication de lasme-cel, ainsi que le potentiel commercial ont été dévoilés.

- *Données cliniques préliminaires de l'étude NATHALI-01 Phase 1 sur eti-cel (UCART20x22)*

Lors de sa Journée R&D, Cellectis a également présenté des données cliniques préliminaires sur eti-cel, son candidat CAR-T allogénique pour le traitement des lymphomes non hodgkiniens en rechute/réfractaire (r/r NHL). Ces résultats préliminaires montrent un taux de réponse globale (ORR) encourageant de 86 % et un taux de réponse complète (CR) de 57 % à la dose actuelle (n=7), avec 4 patients sur 7 ayant obtenu une réponse complète. Ce taux élevé de réponses complètes souligne le potentiel de cette approche innovante pour transformer la prise en charge des patients atteints de r/r NHL. La Société prévoit de présenter l'ensemble des données de Phase 1 de NATHALI-01 en 2026.

- *AstraZeneca a acquis des droits de vote double*

Au 1er novembre 2025, AZ Holdings a acquis des droits de vote doubles attachés aux 16 000 000 actions ordinaires souscrites conformément à l'Accord d'Investissement Initial. En conséquence, AZ Holdings peut exercer un pouvoir de vote représentant environ 39,8 % des droits de vote en circulation relatifs à notre capital social, ce qui inclut : (i) les actions ordinaires détenues par AZ Holdings, et (ii) les droits de vote des actions privilégiées de catégorie A, qui votent conjointement avec nos actions ordinaires. Au 1er novembre 2025, AstraZeneca Holdings détient 39,8 % des droits de vote de la Société.

Aperçu des opérations financières :

Nous avons subi des pertes nettes presque chaque année depuis notre création. La quasi-totalité de nos pertes nettes opérationnelles découle des coûts engagés dans le cadre de nos programmes de développement et des frais de vente, généraux et administratifs associés à nos activités. Alors que nous poursuivons nos programmes intensifs de recherche et de développement, nous prévoyons de continuer à engager des dépenses importantes et de subir à nouveau des pertes d'exploitation au cours de périodes futures. Nous prévoyons que ces dépenses augmenteront considérablement si et à mesure que nous :

- Faisons progresser nos essais cliniques BALLI-01 et NATHALI-01
- Continuons de faire progresser la recherche et le développement de nos produits candidats actuels et futurs en immuno-oncologie ; de faire progresser la recherche et le développement dans les produits candidats de thérapie génique et cellulaire
- Poursuivons le développement et affinons le processus de fabrication de nos produits candidats en immuno-oncologie
- Maintenons nos installations de fabrication à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis), poursuivons la production dans nos installations de fabrication internes et changeons ou ajoutons d'autres fabricants ou fournisseurs de matériaux biologiques pour soutenir nos capacités de fabrication internes
- Recherchons les approbations réglementaires et de commercialisation pour nos produits candidats, le cas échéant, dont le développement est terminé avec succès
- Établissons une infrastructure de vente, de marketing et de distribution pour commercialiser tout produit pour lequel nous pourrions obtenir une autorisation de commercialisation
- Cherchons à identifier et valider des produits candidats supplémentaires
- Acquérons ou concédons sous licence d'autres produits candidats, technologies ou matériel biologique
- Effectuons des paiements d'étape ou autres dans le cadre de tout accord de licence
- Maintenons, protégeons et développons notre portefeuille de propriété intellectuelle
- Cherchons à attirer et retenir du personnel qualifié nouveau et existant
- Subissons des retards ou rencontrons des problèmes avec l'un des éléments ci-dessus.

Nous ne nous attendons pas à générer des revenus importants des ventes de nos candidats médicaments tant que nous n'avons pas réussi le développement d'un ou de plusieurs de nos candidats médicaments, ou obtenu une autorisation de commercialisation pour ceux-ci, ce qui va nécessiter plusieurs années, selon nos estimations, et fait l'objet d'une incertitude élevée. Par conséquent, nous prévoyons qu'il nous faudra lever des capitaux supplémentaires avant de réaliser le développement clinique de nos candidats médicaments. En attendant de générer des revenus substantiels des ventes de nos candidats médicaments, le cas échéant, nous entendons financer nos activités d'exploitation grâce à une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos alliances stratégiques, d'apports en capitaux propres, de financements de la dette, d'aides ou de collaborations gouvernementales ou d'autres tiers, ainsi que d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure ces types d'accords en cas de besoin, même à des conditions favorables, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou efforts de commercialisation, ou accorderait à d'autres les droits de développer ou de commercialiser des candidats médicaments que nous préfèrerions sinon développer et commercialiser nous-mêmes. L'incapacité à obtenir un financement supplémentaire pourrait nous amener à cesser les opérations, en totalité ou en partie.

Nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2025 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales 34 (« IAS 34 ») - Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Résultats des opérations

Comparaison entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025

Chiffre d'affaires :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Accords de collaboration	28 334	61 898	118,5%
Autres revenus	455	654	43,6%
Chiffre d'affaires	28 789	62 552	117,3%

L'augmentation du chiffre d'affaires de 33,8 millions de dollars entre les périodes de neuf mois closes au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2025 provient principalement d'une hausse de 39,0 millions de dollars des revenus comptabilisés en 2025 au titre de nos obligations de performance exécutées dans le cadre du contrat AZ JRCA. Pour rappel, les revenus enregistrés de la période de 9 mois close le 30 septembre 2024 comprenaient un paiement d'étape de développement de 5,4 millions de dollars dans le cadre du contrat de licence avec Servier.

Autres produits d'exploitation :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Crédit impôt recherche	5 154	4 834	-6,2%
Autres produits	109	-	-100,0%
Autres produits d'exploitation	5 263	4 834	-8,1%

La diminution des autres revenus de 0,4 million de dollars entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025 est principalement due à une baisse de 0,3 million de dollars du crédit d'impôt recherche (CIR) attribuable à une diminution des dépenses éligibles, suite à l'application des nouvelles règles fiscales françaises.

Frais de recherche et de développement :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Charges de personnel	(27 792)	(29 482)	6,1%
Achats et charges externes	(26 868)	(24 743)	-7,9%
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(13 817)	(13 868)	0,4%
Autres	(1 193)	(987)	-17,2%
Frais de recherche et développement	(69 670)	(69 081)	-0,8%

Entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025, les frais de recherche et développement ont diminué de 0,6 million de dollars. Les frais de personnel ont augmenté de 1,7 million de dollars, passant de 27,8 millions de dollars en 2024 à 29,5 millions de dollars en 2025, principalement en raison d'une augmentation de 1,0 million de dollars de la rémunération à base d'actions sans effet sur la trésorerie, tandis que les salaires et traitements ont augmenté de 0,7 million de dollars. Les achats et les charges externes ont diminué de 2,1 millions de dollars.

Frais administratifs et commerciaux :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Charges de personnel	(5 582)	(6 416)	14,9%
Achats et charges externes	(6 667)	(6 798)	2,0%
Dotations aux amortissements (y compris l'amortissement du droit d'utilisation)	(1 135)	(1 091)	-3,9%
Autres	(769)	(684)	-11,0%
Frais administratifs et commerciaux	(14 153)	(14 988)	5,9%

Entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 0,8 million de dollars. Les frais de personnel ont augmenté de 0,8 million de dollars, passant de 5,6 millions de dollars en 2024 à 6,4 millions de dollars en 2025, principalement en raison d'une augmentation de 0,7 million de dollars de la rémunération à base d'actions sans effet sur la trésorerie et d'une augmentation de 0,1 million de dollars des salaires et traitements. Les achats, les dépenses externes et autres restent stables, de même que les diminutions des charges d'amortissement et de dépréciation.

Autres produits et charges opérationnels :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Autres produits opérationnels	896	958	6,9%
Autres charges opérationnelles	-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	896	958	6,9%

Entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025, les autres produits d'exploitation ont augmenté de 0,1 million de dollars à la suite de l'issue favorable d'une réclamation auprès des autorités fiscales françaises concernant le remboursement des charges sociales sur les plans d'options sur actions non acquises.

Résultat financier :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Produit financiers	29 727	14 108	-52,5%
Charges financières	(24 049)	(39 658)	64,9%
Résultat financier	5 677	(25 550)	-550,0%

La diminution des produits financier de 15,6 millions de dollars entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025 s'explique principalement par (i) un gain de 14,3 millions lié à la variation de juste valeur de la composante dérivée de l'accord AIA, comptabilisé l'an dernier avant la décomptabilisation du dérivé en mai 2024, (ii) une baisse de 0,3 million des produits provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers, (iii) un gain de 3,9 millions comptabilisé en 2024 au titre de la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »), partiellement compensés par (iv) une hausse de 2,0 millions des gains de change et (v) une augmentation de 0,8 million des gains sur la juste valeur des dérivés de couverture du risque de change.

L'augmentation des charges financières de 15,6 millions de dollars entre les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2025 résulte principalement (i) d'une hausse de 16,7 millions des pertes de change sur la période, liée à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro, entraînant des pertes sur notre trésorerie, nos équivalents de trésorerie et nos actifs financiers, (ii) d'une perte de 5,8 millions relative à la réévaluation à la juste valeur des bons de souscription des Tranches A, B et C émis en faveur de la BEI, (iii) d'une augmentation de 0,5 million USD des intérêts sur nos passifs financiers et de location, partiellement compensées par (iv) une baisse de 7,5 millions de la perte relative à la réévaluation à la juste valeur de notre investissement en actions de Cibus, entièrement cédé au premier trimestre 2025.

Impôt sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 est de 0,0 %, comparé à 1,2 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Pour rappel, le taux d'imposition effectif de 1,2% lors de la période précédente était dû à l'inclusion dans le taux d'imposition effectif estimé pour l'exercice 2024 d'un produit d'impôt différé lié à la

reconnaissance d'un impôt différé actif relatif aux crédits d'impôt recherche aux États-Unis.

Résultat net :

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,		% de variation 2025 vs 2024
	2024	2025	
Résultat net de la période	(42 683)	(41 275)	-3,3%

Le passage d'une perte nette de 42,7 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 à une perte nette de 41,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 s'explique principalement par (i) une variation de 31,2 millions de dollars, passant d'un gain financier net de 5,7 millions de dollars au 30 septembre 2024 à une perte financière nette de 25,6 millions de dollars au 30 septembre 2025, partiellement compensée par (ii) une augmentation des revenus et autres produits de 33,3 millions de dollars.

Liquidités et ressources en capital

Introduction

Depuis la création de la Société en 2000, nous avons subi des pertes et des déficits cumulés des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour presque chaque année, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes dans un avenir proche. Nous prévoyons la poursuite de la hausse de nos charges de recherche et de développement et de nos frais administratifs et commerciaux ; en conséquence, nous aurons besoin pour financer nos activités de fonds supplémentaires que nous pourrons lever grâce à une combinaison d'émissions d'actions, de financements par endettement, de refinancement par d'autres tierces parties, d'accords de commercialisation et de distribution et autres collaborations, alliances stratégiques et accords de licence.

Jusqu'à ce que nous puissions générer des revenus substantiels à partir de la vente de nos produits candidats, le cas échéant, nous prévoyons de financer nos activités d'exploitation par une combinaison de paiements d'étape reçus conformément à nos accords de collaboration et de licence, d'offres d'actions, de financements par emprunt, de financements gouvernementaux ou d'autres tiers et de nouvelles collaborations, et d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure de tels accords lorsque cela est nécessaire, à des conditions favorables, voire pas du tout, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou à nos efforts de commercialisation, ou à accorder à d'autres des droits de développement ou de commercialisation de produits candidats que nous préférerions autrement développer et commercialiser nous-mêmes. Si nous ne recevons pas de financement supplémentaire, nous pourrions être contraints de cesser nos activités, en partie ou en totalité.

Depuis notre création, nous avons financé nos activités principalement par le biais d'offres privées et publiques de titres de participation, de financements par emprunt, de subventions gouvernementales (y compris des paiements au titre de crédits d'impôt pour la recherche) et de paiements reçus dans le cadre d'accords de collaboration et de licence avec des tiers.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007 et nos ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Gestion des liquidités

Au 30 septembre 2025, nous disposions d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 52,2 millions de dollars et de dépôts à terme fixe d'un montant de 168,2 millions de dollars, dont 137,6 millions de dollars classés en actifs financiers courants et 30,6 millions de dollars classés en actifs financiers non courants.

Les liquidités excédant les besoins immédiats sont investies conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une optique de liquidité et de préservation du capital. Actuellement, notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes bancaires et des dépôts bancaires à terme, principalement en France. La part de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts à terme et des liquidités soumises à restrictions libellés en dollars américains s'élève à 183,6 millions de dollars au 30 septembre 2025.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume nos sources et utilisations de trésorerie pour les périodes de neuf mois se terminant le 30 septembre 2024 et 2025.

	Pour les neuf mois clos le 30 septembre,	
	2024	2025
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	23 036	(29 041)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(86 147)	(51 935)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	86 188	(12 621)
Total	23 077	(93 596)
Ecart de change sur trésorerie en devises	(697)	2 588

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'exploitation, d'un montant de 29,0 millions de dollars, sont principalement dus aux paiements effectués par Cellectis à ses fournisseurs, d'un montant de 35,5 millions de dollars, les salaires, primes et charges sociales versés par Cellectis, d'un montant de 32,4 millions de dollars, partiellement compensés par 30,5 millions de dollars provenant de nos accords de licence et de collaboration et 7,1 millions de dollars d'intérêts reçus des investissements financiers et 2,9 millions de dollars de remboursement de TVA déductible.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nos flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation, s'élevant à 23,0 millions de dollars, proviennent principalement de 26,8 millions de dollars d'encaissements liés à nos accords de licence et de collaboration, 2,9 millions de dollars d'encaissements au titre de crédits de TVA, 7,6 millions de dollars d'encaissements issus des revenus de placement financiers, 57,0 millions de dollars liés à la décomptabilisation de l'instrument dérivé SIA, partiellement compensés par des décaissements de Cellectis vers les fournisseurs pour 42,0 millions de dollars, le paiement des salaires, primes et charges sociales de Cellectis pour 31,6 millions de dollars, ainsi que le remboursement du crédit d'impôt recherche français pour les exercices 2017 et 2018 pour 0,7 million de dollars, conformément à la décision du Tribunal administratif de Paris.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement, d'un montant de 51,9 millions de dollars, reflètent principalement les liquidités nettes investies dans des dépôts bancaires à terme fixe (classés comme actifs financiers courants et non courants dans l'état consolidé de la situation financière) pour un montant de 48,9 millions de dollars et les paiements liés aux dépenses en capital pour un montant de 3,0 million de dollars.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement, d'un montant de 86,1 millions de dollars, reflètent principalement l'augmentation de 82,2 millions de dollars de nos actifs financiers courants (hors variations de juste valeur non monétaires), 1,8 million de dollars d'intérêts générés par notre dépôt à terme classé en actif financier courant, 1,0 million de dollars d'investissements dans des équipements de R&D et des aménagements de bâtiments en cours de construction en France, 0,9 million de dollars aux États-Unis, ainsi qu'une augmentation de 0,1 million de dollars du dépôt de garantie pour nos locaux loués à Paris.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, nos flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement, d'un montant de 12,6 millions de dollars, reflètent principalement le remboursement de 4,0 millions de dollars du prêt « PGE », le paiement des dettes de location pour 8,1 millions de dollars et le paiement des intérêts sur dettes financières pour 0,5 million de dollars.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, nos flux de trésorerie nets générés par les activités de financement, d'un montant de 86,2 millions de dollars, reflètent principalement l'encaissement de 140,0 millions de dollars provenant d'AZ dans le cadre de l'augmentation de capital de Cellectis (dont 57,0 millions de dollars ont été comptabilisés en flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles), l'encaissement de 16,3 millions de dollars de la BEI suite au décaissement de la Tranche B, partiellement compensés par le paiement des dettes de location pour 8,3 millions de dollars, le remboursement du prêt « PGE » pour 4,0 millions de dollars et le paiement d'intérêts sur nos emprunts pour 0,6 million de dollars.

Besoins en capital d'exploitation.

Notre consommation de trésorerie est liée à nos activités opérationnelles internes, y compris les activités de fabrication menées dans nos installations de fabrication internes, ainsi qu'à nos activités externalisées, notamment les activités de recherche et de développement précliniques, les dépenses de fabrication et de transfert de technologie payables aux fournisseurs de CMO, les coûts et dépenses associés à nos essais cliniques, y compris les paiements aux centres de recherche clinique, aux CRO impliqués dans les essais cliniques et aux tiers fournissant des services de logistique et de test. En outre, nous devons effectuer des paiements annuels importants et payer des redevances liées à nos accords de licence avec différentes parties, notamment Life Technologies et l'Université du Minnesota. Nous engageons également des dépenses importantes en matière d'audit, de services juridiques, réglementaires et fiscaux liés à nos obligations en tant que société publique aux États-Unis et à notre conformité continue avec les exigences de la Securities and Exchange Commission « SEC » et de l'inscription à la cote des bourses américaines.

À ce jour, nous n'avons généré aucun revenu provenant de la vente de produits thérapeutiques. Outre les liquidités générées par nos activités (y compris les paiements au titre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos activités depuis notre création principalement par le biais d'offres privées et publiques de titres de participation, de financements par emprunt, de subventions gouvernementales (y compris des paiements au titre de crédits d'impôt pour la recherche) et de paiements reçus au titre d'accords de collaboration et de licence avec des tiers.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisations l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques inhérents au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de fonds supplémentaires dans le cadre de nos activités continues, notamment pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour mener d'autres activités de développement liées à des produits candidats supplémentaires.

Avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 52,2 millions de dollars et des dépôts à terme fixes de 168,2 millions de dollars au 30 septembre 2025, la société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027 et, par conséquent, pendant au moins douze mois après la publication des états financiers intermédiaires consolidés condensés non-audités.

Notre évaluation de la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations est une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réels pourraient varier en fonction d'un certain nombre de facteurs. Nous avons basé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent s'avérer fausses, et nous pourrions utiliser nos ressources en capital disponibles plus tôt que nous ne le prévoyons actuellement. Nos besoins de financement futurs, à court et à long terme, dépendront de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments
- la capacité de produire nos produits en France et aux Etats-Unis
- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments
- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés négativement.

Engagements hors bilan

Au 30 septembre 2025, nous n'avons pas d'engagement hors-bilan tels que définis par la SEC.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 30 septembre 2025.

CONTROLES ET PROCÉDURES

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluons l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne de l'information financière, conformément à la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, en date du 31 décembre 2024.

AUTRES INFORMATIONS

Procédures judiciaires

De temps à autre, nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et procédures judiciaires relatives à des réclamations découlant de nos activités. Nous avons entamé une procédure d'arbitrage par l'intermédiaire du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris qui, si le tribunal arbitral ne se prononce pas en notre faveur, pourrait avoir un impact négatif sur nos activités. La décision arbitrale devrait être rendue le 15 décembre 2025, ou avant cette date. Pour plus d'informations, voir la section « Risk Factors - Risks Related to Our Reliance on Third Parties - Servier's discontinuation of its involvement in the development of CD19 Products and related disagreements may have adverse consequences » de notre rapport annuel « Form 20-F » déposé auprès de la SEC pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Quelle que soit l'issue, les litiges peuvent avoir un impact négatif sur nous en raison des coûts de défense et de règlement, du détournement des ressources de gestion et d'autres facteurs.

Facteurs de risque

Il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Collectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.